

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 8 décembre 2021 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5408 - 18^e année

EN SOUTIEN AUX EFFORTS
DE L'ALGÉRIE

**La Ligue arabe
travaille
d'arrache-pied
pour le retour
de la Syrie dans
l'organisation**

P 4

ACCORD MILITAIRE MAROCO - SIONISTE

El Djeïch torpille le Makhzen

LIRE EN PAGE 4

BENKIRANE, POUR FAIRE PASSER LA PILULE DE LA NORMALISATION

P 2

MAHMOUD ABBAS ACHÈVE SA VISITE

La Palestine peut compter sur l'Algérie

LIRE EN PAGE 2



Ph. : APS

LIEUX D'ACQUISITION
DU SAVOIR



**Collèges et lycées
à l'épreuve des
dépenses courantes**

P 3

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES,
D'ÉLECTROMÉNAGERS
ET DE BATIMENTS

500 projets débloqués

P 5

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME BAZER SAKHRA -
EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

**Cheïkh El Zaïm
peut battre
Khalil Rohi**

P 14

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
MONSIEUR ABDELMADJID TEBBOUNE
La Confédération Générale des Entreprises Algérienne (CGEA)



Organise le

11 et 12 décembre 2021
Centre International de Conférences d'Alger

FIF
FORUM INTERNATIONAL
de la **FEMME**
Première Édition



La contribution de la femme
algérienne dans
le développement de l'économie

Sponsors officiels



PARTENAIRES MEDIA



BANQUES



LE CHEF DU PARTI ISLAMISTE MAROCAIN ACTIONNÉ CONTRE L'ALGÉRIE

Benkirane, pour faire passer la pilule de la normalisation

Apparemment, les volutes du chanvre indien cultivé dans la région de Ketama, sont montées à la tête de Abdallah Benkirane, le président du Parti islamiste justice et développement (PIJ).

Sinon comment expliquer sa sortie inattendue sur l'Algérie qu'il considère être la principale cause de la normalisation des relations diplomatiques de son pays avec l'entité sioniste.

Décidément, les électeurs marocains n'ont pas eu tort en lui infligeant un cuisant revers lors des dernières législatives qui ont vu son parti perdre la chefferie du gouvernement.

Ce pantin politique, agité à satiété par le Makhzen et M6, et utilisé pour avaliser les accords de normalisation avec Israël, est définitivement hors course. Car si la politique sociale de son gouvernement qui a creusé le fossé entre pauvres et riches au Maroc lui a valu de perdre le gouvernement, sa majorité au parlement et probablement son statut de parti majoritaire dans les assemblées locales, sa signature des accords scellant le rapprochement avec l'entité sioniste, lui vaudra, selon plusieurs observateurs, les



remontrances de ses parrains moyen orientaux qui n'ont pas apprécié que le PJD dévoile sa véritable nature de parti entretenant la chose et son contraire.

Lors d'une session de la commission nationale de son parti, tenue au lendemain de son échec électoral, Benkirane s'est permis de critiquer l'Algérie en affirmant que depuis 40 ans, elle a tout tenté pour déstabiliser son voisin en utilisant ses rentrées du pétrole. Une cécité politique et une surdité qui laisse supposer qu'il n'a pas encore compris que depuis le conflit de 1963, le Maroc a tout fait pour entraver le développement de son voisin de l'Est. Il a, durant la décennie noire servi de base arrière pour certains chefs terroristes, il a servi de voie de passage des armes qui ont alimenté les maquis terroristes, et il a toujours joué la carte de la guerre de la drogue en noyant notre pays

de quantités industrielles de kif produit au Maroc.

L'œuvre de déstabilisation c'est l'Algérie qui en a été la victime bien avant son indépendance et cela Benkirane ne devrait pas l'ignorer, lui dont le parti a été aux commandes des destinées du Maroc durant la période 2016-2021 avant qu'il ne soit sanctionné par les électeurs. Le PJD, parti islamiste qui se reconnaît dans la doctrine des frères musulmans, un pur produit des labos anglais, a toujours cultivé de bons rapports avec les milieux des affaires israéliens et le fait d'avoir, négocié, signé et annoncé les accords de normalisation avec l'Etat hébreu ne pourra pas l'offusquer outre mesure.

Au moment où le peuple marocain manifeste son rejet du processus de normalisation avec l'Etat hébreu, le président du PJD estime que par sa politique hostile, l'Algérie a poussé son pays dans

les bras de Satan, rien que ça ! Au lieu de se ranger aux côtés de son peuple et de dénoncer les accords de normalisation les membres influents du PJD Benkirane et l'ancien chef du gouvernement El-Othmani, font du pied à Israël quémandant une petite rétribution qui pourrait prendre les formes d'une nationalité qui ferait d'eux des israéliens et non des sujets de sa majesté ou tout simplement de futurs hommes d'affaires faisant de la sous-traitance pour les grands groupes israéliens, de la finance.

Benkirane reconnaît que les relations entre son pays et Israël datent depuis des lustres et cela veut dire, en un mot comme en mille, que notre pays n'est pas à l'origine de la déculottée qu'il s'est infligée en se mettant sous la botte des assassins des enfants de Ghaza et des territoires occupés.

Slimane B.

MAHMOUD ABBAS ACHÈVE SA VISITE D'ÉTAT

La Palestine peut compter sur l'Algérie

Le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a achevé hier sa visite de trois jours en Algérie, au cours de laquelle il a rencontré le Président Tebboune, qui a souligné que notre pays « œuvre à placer la question palestinienne au centre des priorités du sommet arabe prévu à Alger en mars prochain ». Au-delà de l'importance accordée par l'Algérie à la cause palestinienne qu'elle inscrit sur son agenda à l'international, la visite de Abbas revêt une importance symbolique qu'elle intervient dans la foulée du processus de normalisation avec l'entité sioniste, dont notre « voisin » immédiat s'est rendu coupable d'une politique honteuse envers son « frère » palestinien. Mahmoud Abbas rentre chez lui avec l'idée de pouvoir compter, de tout temps, sur l'Algérie pour défendre le droit des Palestiniens de disposer d'eux-mêmes, d'établir leur État indépendant avec Al-Qods pour capitale.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue palestinien, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a précisé que l'Algérie œuvrait à placer la question palestinienne "au centre des priorités" du prochain sommet arabe qu'elle abritera en mars 2022", tout en souhaitant que cet événement "inclusif et unificateur" puisse donner une nouvelle impulsion à l'action arabe commune". Le chef de l'État a en outre souligné que l'Algérie "demeurera fidèle à ses principes et à ses positions en faveur des opprimés".

"La cristallisation d'une position unifiée et commune sur le soutien aux droits du peuple palestinien sur la base de l'appui collectif à l'Initiative de paix arabe de 2002 aura un impact important sur le succès des travaux de ce sommet et permettra de renforcer l'action arabe commune", a estimé le Président Tebboune. "La tenue à Alger de la conférence sur la Palestine et le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne dans tous les fora internationaux et régionaux constituent pour nous une question d'engagement et de loyauté avant tout...", a affirmé Tebboune.

Lors de la visite, le Président Tebboune a annoncé une contribution financière de l'ordre de cent (100) millions de dollars à l'État de Palestine, en sus de l'attribution de 300 bourses au profit des étudiants palestiniens.

L'annonce par le Président Tebboune de l'organisation d'une conférence inclusive regroupant toutes les factions palestiniennes, à Alger, a été saluée par son homologue palestinien, qui a souligné l'importance de conjuguer les efforts pour "la formation d'un Gouvernement d'union nationale".

Le Président Abbas a en outre mis l'accent sur l'impératif d'organiser une conférence internationale sur la paix conformément aux décisions de la légalité internationale pour mettre un terme à l'occupation de la Palestine et de sa capitale Al-Qods. "Si les autorités d'occupation poursuivent leurs tyrannies et leurs exactions contre notre peuple et notre terre, nous recourrons à nos propres options", a-t-il averti.

Saluant le rôle important du Président Tebboune et de la diplomatie algérienne en faveur de la cause palestinienne dans les fora internationaux, notamment au sein de l'Union africaine (UA), le Président Abbas a souligné l'importance de poursuivre la coordination entre les deux pays.

F. B.

L'AREM SUR LES CRIMES DE L'OCCUPANT MAROCAIN CONTRE LE PEUPLE SAHRAOUI :

« L'ONU est pleinement responsable »

L'Association pour la surveillance des ressources et la protection de l'environnement au Sahara occidental (AREN) a tenu les Nations unies "pleinement responsables" des crimes commis par les autorités de l'occupation marocaines contre le peuple sahraoui notamment les défenseurs des droits de l'Homme, dont Sultana Khaya, indique un communiqué de l'Association. AREN dénonce dans son communiqué publié lundi "la poursuite en toute impunité de la série de viols et de tortures de Sultana Khaya et de sa famille, et le ciblage de ceux qui la soutiennent". Selon l'Association, les forces de l'occupation marocaines "continuent de commettre leurs crimes contre Sultana Khaya et sa famille", qui ont été assiégées dans la maison de la militante dans la ville occupée de Boujdour depuis plus d'un an.

Le dernier de ces crimes a été la prise d'assaut de sa maison le dimanche 5 décembre et l'injection d'une substance inconnue (dans le but d'achever la militante), ainsi que le harcèlement sexuel

dont font l'objet la militante et sa sœur Lwaara, d'après la même source. "Cela s'ajoute à l'intimidation de leur mère âgée, Aminto Najem, transportée en urgence à l'hôpital en raison de complications liées à l'hypertension artérielle et au diabète", déplore également AREN dans son communiqué. De plus, les forces d'occupation ont attaqué une manifestation pacifique de femmes sahraouies à Laâyoune occupée, organisée en solidarité avec Sultana Khaya.

Le même jour, les forces d'occupation ont tenté d'ôter les vêtements de la défenseure sahraouie des droits humains, Mina Baali, membre de l'instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), poursuit l'Association sahraouie. A cet égard, "nous tenons les Nations unies pleinement responsables du fait que l'occupation marocaine n'a pas été tenue pour responsable de ces crimes documentés", et du fait que l'occupant n'a pas respecté les résolutions onusiennes qui affirment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance", sou-

ligne AREN. Et de poursuivre dans le même sens : "Nous appelons également la Croix-Rouge internationale à assumer sa responsabilité vis-à-vis de ce que l'occupation marocaine a commis depuis la reprise de la guerre au Sahara occidental", il y a un peu plus d'un an. Par ailleurs, AREN a saisi l'occasion pour "saluer les icônes de la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance", tout en "condamnant fermement les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par l'occupation marocaine contre Sultana Khaya et sa famille, et contre tous les civils sahraouis sans défense depuis l'occupation du Sahara occidental", indique le communiqué. "Nous affirmons également notre solidarité de principe avec les femmes sahraouies et réitérons notre fierté quant à leur détermination à s'opposer à l'occupation marocaine", conclut l'association pour la surveillance des ressources et la protection de l'environnement au Sahara occidental (AREN).

R. I.

LIEUX D'ACQUISITION DU SAVOIR

Collèges et lycées à l'épreuve des dépenses courantes

À une semaine des vacances d'hiver, les collèges et les lycées ont reçu de l'argent donné par le ministère de l'Éducation nationale pour faire face à des dépenses diverses, comme les factures d'eau, électricité et gaz, les moyens pédagogiques indispensables (fournitures scolaires, produits pour les laboratoires, et même la craie) en plus des produits d'hygiène et d'entretien.



re 2021/2022 était "acceptable". Mieux, intervenant, récemment, par visioconférence à la 12e Conférence des ministres arabes de l'éducation organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), il a fait état d'une bonne progression des indicateurs clés sur l'éducation en Algérie pour l'année scolaire 2021-2022 : « le nombre des élèves scolarisés pour les trois cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) s'élève à près de 11 millions d'élèves encadrés par quelque 850.000 encadreurs entre personnels pédagogiques et administratifs répartis sur plus de 28.000 établissements éducatifs ».

Le taux des élèves ayant rejoint les bancs de l'école cette année est de 98,86%. 97% sont dans le cycle de l'enseignement obligatoire (entre 6 et 16 ans), a souligné le ministre. Dans quelles conditions? Dans certains établissements (pas partout), on avait vu, à un moment (pas tout le temps), des thermomètres

type pistolet, pour la prise de la température à l'entrée, ainsi que des masques de protection (bavettes) par milliers, et le gel hydro alcoolique pour le lavage des mains ainsi que les produits pour le nettoyage des surfaces à risque.

C'est nettement plus sécurisé que certains lieux privés où se déroulent les cours de soutien scolaire, et qui sont sans aération et trop exigus pour pouvoir respecter la distanciation physique exigée par le protocole sanitaire. Les cours de soutien sont devenus une véritable école parallèle et une bonne affaire commerciale. Alors qu'avant, ils avaient un objectif précis, préparer l'examen du bac, ils sont maintenant sollicités dès le cycle primaire.

La rentrée 2020-2021 a confirmé cette tendance qui signifie que les élèves et leurs parents ne sont pas satisfaits par les enseignements dispensés en classe, jugés insuffisants, et qui reflète aussi les conditions matérielles et pédagogiques généralement

médiocres dans lesquelles élèves et enseignants se trouvent. Les fortes pluies accompagnées d'un froid glacial dans certaines régions, ont révélé les manques dont souffrent les établissements scolaires pour faire face à ces situations, notamment le chauffage dans les classes.

Or, il est exigé du système éducatif d'affirmer sa vocation dans la société par la diffusion du savoir et du progrès. Le 21 novembre dernier, le Conseil des ministres a donné un délai ne dépassant pas trois mois pour passer à l'utilisation de l'énergie solaire dans les établissements scolaires, dans le cadre du processus de transition énergétique. Comment serait-ce possible, si les établissements scolaires n'arrivent pas à dépasser le stade des problèmes «mineurs» comme l'acquisition de produits d'hygiène pour maintenir les sanitaires en bon état, ou mener à bien des travaux de réfection, ou recruter un agent d'entretien,...

M'hamed Rebah

RÉCUPÉRATION DE L'ARGENT DÉTOURNÉ À L'ÉTRANGER L'Algérie propose l'élaboration d'un «protocole arabe» de coopération

Afin de récupérer les fonds détournés à l'étranger, l'Algérie a proposé l'élaboration d'un « protocole arabe » de coopération qui viendra compléter la Convention arabe contre la corruption. En effet, présidant la 37e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, Abderrachid Tabi, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a exprimé sa conviction que la lutte contre la corruption et la récupération de l'argent qu'elle génère est « l'obsession de tous les pays arabes et nécessite une unification des efforts », saluant « les résultats des rencontres internationales et des séminaires scientifiques régionaux organisés cette année dans ce cadre ». Rappelant dans ce cadre la mise en place d'une Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption qui dispose de larges prérogatives dans ce domaine, dont la mise en place d'une stratégie nationale de transparence et de probité. Affirmant que l'État œuvrait à récupérer ses fonds pillés conformément à « une démarche globale approuvée par le président de la République, laquelle nécessite l'intensification de la coopération internationale et arabe », rappelant le parcours que l'Algérie a connu au cours des deux dernières années dans sa démarche visant à « se conformer à la légalité constitutionnelle et construire des institutions de manière démocratique commençant par les présidentielles, le référendum sur la constitution, les législatives, et les locales ». Par ailleurs, Tabi a évoqué les défis auxquels fait face le monde arabe, appelant à mobiliser tous les moyens et à adapter les systèmes juridiques à même de renforcer le lien entre les Etats arabes et à valoriser leurs capacités sociales face aux dangers qui les guettent. En outre, le même responsable a proposé la création d'un mécanisme pratique de communication entre magistrats, une option susceptible de renforcer la concertation et la coopération permanente entre les magistrats pour résoudre les problèmes juridiques et légaux des citoyens, promouvoir la coopération arabe dans le volet judiciaire, et faciliter la communication entre les pays arabes en répondant aux critères de rapidité et d'efficacité requis.

Sarah O.

SANTÉ

Les blouses blanches en colère

Comme annoncé la semaine dernière, huit syndicats du secteur de la santé regroupés en une coalition sont allés hier jusqu'au bout de leur menace. Ils ont organisé une action de contestation nationale caractérisée par un arrêt de travail au niveau des différentes structures de santé du pays, et des rassemblements notamment au niveau de l'hôpital N'fissa Hamoud (ex-Parnet) à Alger. Les engagements pris par le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, de résoudre les problèmes du secteur peinent, semble-t-il, à convaincre les professionnels des différents corps. Bien que des rencontres de concertation aient été tenues tout au long des mois d'octobre et de novembre passés, ceux-ci n'ont en effet pas eu l'effet escompté. Pour preuve, une dizaine de syndicats n'ont eu que le recours à la contestation comme ultime démarche pouvant aboutir à la prise en charge de leurs revendications. Outre le SNPSP, le SNECHU et le SAP qui se sont constitués en une intersyndicale avec des revendications communes, huit autres syndicats du secteur de la santé ont créé récemment une coalition

sous le nom de la CNSS avec également une plateforme de revendications communes. Il s'agit du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), le Syndicat national des professeurs de l'enseignement paramédical (SNPEP), le Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP), le Syndicat des infirmiers algériens (SIA), le Syndicat autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de santé publique (SNAA-MARSP), le Syndicat autonome des sages-femmes algériennes de santé publique (SNASFASP), et le Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY). Ces derniers réclament une augmentation substantielle des salaires pour faire face à l'importante érosion du pouvoir d'achat et à une inflation non maîtrisée, et ceci par l'application des mesures annoncées par le président de la République en faveur des travailleurs, avec revalorisation substantielle du point indiciaire et l'accélération de la révision des statuts particuliers des différents corps de la santé des

régimes indemnitaires y afférent. La CNSS demande également dans le cadre de la concrétisation des mesures annoncées par le président de la République, l'accélération de la mise en place de l'assurance globale (100%) accordée aux travailleurs de la santé, de l'application de la bonification de l'âge de départ à la retraite en fonction des années travaillées dans la Covid-19 et du capital décès au profit des familles des travailleurs décédés dans l'exercice de leur fonction. Il s'agit, également, de l'accélération du versement de la 4e tranche de la prime Covid pour les travailleurs qui ne l'ont pas encore reçu, et des 5e, 6e, 7e et 8e tranches dans les plus brefs délais et de mettre les mécanismes nécessaires pour le versement régulier de cette prime. La CNSS demande aussi l'amélioration des conditions de travail ainsi que les conditions de sécurité des travailleurs de la santé. D'autre part, la même coalition a appelé à la levée de toutes les entraves à l'activité syndicale et l'application des instructions relatives au dialogue social du président de la République. Un appel est également lancé afin de mettre fin à la politique des «deux

poids deux mesures » par la tutelle qui refuse de recevoir les représentants de la CNSS, alors qu'une audience a été accordée à l'intersyndicale. Il est essentiel de relever que du côté du ministère, les engagements quant à la résolution des problèmes du secteur ne cessent d'être pris notamment par le ministre Benbouzid. C'est sur les prochaines assises nationales de la santé qu'il compte d'ailleurs afin de mettre sur la table des discussions toutes les questions qui attendent une solution. Le ministre avait expliqué dans de récentes déclarations que huit ateliers, animés par des experts, évoluant en dehors du secteur de la santé, seront mis sur pied à l'occasion de ces assises, et devront permettre d'apporter un regard extérieur, neutre et impartial, capable d'aider à diagnostiquer les problèmes réels du système de santé et les changements à introduire. Il faut noter toutefois que le travail de ces experts ne peut se faire sans la concertation et la participation des différents acteurs du secteur de la santé notamment les syndicats et représentants des travailleurs.

Ania Nch.

ACCORD MILITAIRE MAROCO-SIONISTE

El Djeïch torpille le Makhzen

Si le processus de normalisation mené par le Maroc avec Israël ne surprend pas tant il ne remonte pas au temps de la signature des accords d'Abraham en décembre 2020, en décidant d'établir une coopération militaire avec l'entité sioniste le Makhzen fait preuve outre-mesure d'un acte de trahison à l'égard de la Palestine.

Ainsi, dans sa dernière livraison, l'organe d'information de l'Armée nationale populaire, El Djeïch, revient sur l'accord militaire maroco-sioniste signé le 24 novembre passé lors de la visite du ministre israélien de la Défense à Rabat. La revue de l'armée indique à ce titre que le Makhzen, dans cette démarche aventureuse n'a fait qu'« entamer le dernier chapitre d'une longue série de trahisons et de conspirations contre la cause palestinienne dans le but de la liquider au service du sionisme », souligne l'édito d'El Djeïch dans son numéro du mois de décembre courant. Le « voisin malveillant est allé jusqu'à permettre à l'entité sioniste de faire de son territoire un pied à terre », pouvait-on y lire.

« En s'alliant avec une entité spoliatrice et en étendant sa coopération avec elle au volet militaire et sécuritaire, le Makhzen prouve cette fois-ci, et sans doute aucun, qu'il entame le dernier chapitre d'une longue série de trahisons et de conspirations contre la cause palestinienne, dans le but de la liquider au service du sionisme », est-il écrit dans l'édito mis sous le titre évocateur « Notre pays triomphera de toute adversité », en réponse notamment aux provocations et agressions du Makhzen à l'encontre de l'Algérie.



PH: DR

Pour El Djeïch, « le voisin malveillant n'a pas seulement vendu la cause palestinienne, son "larbinisme" et sa soumission sont allés jusqu'à permettre à l'entité sioniste de faire de son territoire un pied-à-terre, dans une région jusque-là interdite pour elle. « Il est, on ne peut plus clair, que le Makhzen tente de se présenter aux yeux de la communauté internationale dans l'habit d'un État pacifique ne nourrissant aucune hostilité envers l'entité sioniste, malgré la violation par celle-ci des droits légitimes du peuple palestinien et son occupation des territoires de pays arabes, bien plus, leur annexion.

La revue de l'ANP explique que « tout cela afin qu'elle (la communauté internationale) ferme les yeux sur l'occupation par le Maroc du territoire du Sahara occidental, sur les déplacements de sa population, l'exploitation de ses richesses, en permettant aux entreprises étrangères de piller les potentialités du peuple sahraoui, ainsi que sur sa tentative d'imposer la politique du fait accompli en ignorant les résolutions de la légitimité internationale qui, dans leur totalité, sont en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui et de son droit à l'établissement de son État indépendant

sur son territoire ».

« LA GUERRE DE 4E GÉNÉRATION FAITE À NOTRE PAYS EST VOUÉE À L'ÉCHEC »

Renvoyant à la conjoncture explosive prévalant dans la région, El Djeïch souligne que « la guerre déclarée et celles plus en coulisses menées contre notre pays et les attaques féroces à travers le recours à ce qui est désormais connu sous l'appellation de guerres de nouvelle génération, seront inéluctablement vouées à l'échec devant le haut degré de conscience du peuple en le caractère sensible de l'étape et la capacité de notre pays et de notre armée à relever tous les défis et à faire échec à toute tentative visant à attenter à sa sécurité et à sa stabilité ».

En outre El Djeïch a assuré qu'à l'orée de l'année 2022 « au cours de laquelle nous serons plus forts et plus unis face à laquelle nous tenterait de nuire à notre peuple et porter atteinte à notre État, l'Armée nationale populaire (ANP), comme à son accoutumée, demeurera au service de l'Algérie et de son peuple, insensible aux rumeurs et aux mensonges, inexpugnable face aux ennemis et aux traîtres, fidèle aux principes de Novembre et loyale envers les legs des glorieux Chouhadas ». Abordant l'organisation des élections locales du 27 novembre, la publication relève que « l'État s'est doté de traditions républicaines dignes d'un État moderne et a posé un autre jalon dans la série de réformes institutionnelles globales contenues dans le programme présidentiel », soulignant à cet égard qu'il s'agit d'une « démarche non moins importante que les précédentes représentées, entre autres, par le référendum sur la Constitution et les élections législatives ».

Dans la foulée, El Djeïch rappelle que « l'ANP, comme à son accoutumée, dans le cadre de ses missions constitutionnelles, était au rendez-vous dans la sécurisation de ces élections, à travers le territoire national, sans enregistrer aucun dépassement ou atteinte au bon déroulement de l'opération électorale » Et de conclure qu'« Il ne fait aucun doute que ces acquis réalisés au cours du processus d'édification nationale, dans un délai relativement court et conformément à un calendrier mûrement réfléchi, sont de nature à permettre à notre vaillant peuple de voir progressivement se concrétiser ses espoirs et ses aspirations ».

Farouk Bellili

POSTE FRONTALIER DE "DEBDEB" ENTRE L'ALGÉRIE ET LA LIBYE

La réouverture dans quelques jours

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a annoncé la réouverture dans les prochains jours du poste frontalier de Debdeb, dans la wilaya d'Illizi (extrême sud-est du pays). « Le poste frontalier de Debdeb sera rouvert dans les prochains jours au trafic commercial avec la Libye », a-t-il déclaré en marge du lancement des activités du salon régional Mitidja de la production et de l'exportation, organisé au parking du complexe Mustapha Tchaker. Le ministre a appelé, à cette occasion, les opérateurs économiques dont notamment ceux activant dans l'agroalimentaire et les matériaux de construction, à investir le marché libyen « prometteur », soulignant le rôle important, qui sera dévolu à cette installation frontalière, dans la hausse du volume des exportations algériennes sur les marchés libyens. Rezig a, dans le même d'ordre d'idées, lancé un appel aux opérateurs économiques, en vue de s'orienter vers l'exportation, qui est de nature à offrir une valeur ajoutée à l'entreprise productrice et à améliorer sa situation

financière, et à ne pas se suffire du marché national. Il leur a assuré qu'ils avaient la possibilité d'intégrer les marchés de 54 pays africains, 27 pays européens et 21 pays arabes, sans avoir à payer des charges ou des taxes, conformément aux accords signés entre ces pays et

l'Algérie. Le ministre du Commerce a, également, souligné l'impératif de s'intéresser au marché africain, au regard, a-t-il dit, de tous les indicateurs qui démontrent que le volume des échanges commerciaux en Afrique est de près de 3000 milliards de dollars ; ajoutant que

l'Algérie ambitionne l'obtention d'une part (aussi minime soit-elle) de ces échanges commerciaux, grâce à la « conjugaison des efforts » des deux parties, Gouvernement et opérateurs économiques.

Sarah O.

EN SOUTIEN AUX EFFORTS DE L'ALGÉRIE

La Ligue arabe travaille d'arrache-pied pour le retour de la Syrie dans l'organisation

« Lorsque nous organisons un sommet arabe, il faut qu'il soit rassembleur. La Syrie est censée y participer. » C'est ce qu'a affirmé le Président Tebboune lors de son entrevue médiatique avec la presse nationale du 27 novembre dernier, à propos notamment de la participation ou pas du pays de Bachar El Assad au Sommet prévu mars prochain à Alger. Avant le chef de l'État, c'est le chef de la diplomatie nationale qui a mis en avant la nécessité que la Syrie retrouve son siège dans la Ligue arabe. « Il est grand temps pour que la Syrie fasse son retour à la Ligue arabe », avait déclaré Ramtane Lamamra. A présent, les efforts de l'Algérie concernant le retour de la Syrie dans l'organisation commencent à faire bouger les lignes. Ainsi, s'exprimant dans l'exclusive à l'Agence de presse du Moyen-Orient (agence officielle égyptienne), le secrétaire général adjoint

et président du Centre de la Ligue arabe à Tunis, Mohamed Salah Benaïssa, dit qu'il « soutient intensément » retour de la Syrie et de-là sa participation au sommet prévu à Alger. « La Ligue arabe a fait de gros efforts pour faciliter le retour de la Syrie dans la famille arabe », a-t-il affirmé, soulignant que « Damas doit regagner son siège à l'organisation », et qu'« il est temps de souder les rangs afin de préserver les intérêts du peuple syrien ».

Poursuivant, Salah Benaïssa a souligné dans ce sens qu'« un certain nombre de pays arabes », menés par l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie et l'Irak, « travaillent pour le retour de la Syrie » dans la Ligue malgré « l'opposition de certains autres pays arabes », dont il ne cite pas de quels pays il s'agit. Pour lui, le retour de Damas « rétablirait une atmosphère apaisée » dans l'organisation arabe.

F. G.

RÉUNION DES FACTIONS PALESTINIENNES À ALGER

Le Hamas favorable à l'initiative du Président Tebboune

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a accueilli hier favorablement l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à tenir une réunion des factions palestiniennes en Algérie. « Au Hamas, nous apprécions grandement la position historique de l'Algérie, gouvernement et peuple, en faveur de notre peuple palestinien et de sa juste cause ainsi que de son droit à la résistance et à la libération. À cette occasion, nous saluons l'invitation du président algérien Abdelmadjid Tebboune à tenir une réunion des factions palestiniennes en Algérie », indique le mouvement palestinien dans un communiqué repris par l'APS. Le mouvement a, en outre, réaffirmé son « engagement envers sa position et sa politique constantes de saluer tous les efforts arabes, musulmans et nationaux pour unir les rangs palestiniens et mettre fin à la division ».

Lundi, Tebboune a annoncé lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue palestinien Mahmoud Abbas, en visite en Algérie, l'organisation prochaine à Alger d'une Conférence unificatrice des factions palestiniennes.

Le chef de l'État a émis le vœu de voir cette réunion « constituer un prélude à l'unité arabe à laquelle nous aspirons à travers le Sommet arabe qu'abritera l'Algérie en mars prochain ».

R. N.

GAZODUC TRANS-SAHARA GAS-PIPELINE

L'Algérie veut «concrétiser rapidement» le projet

Le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, a réitéré lors d'un entretien avec le secrétaire général du ministère nigérian des Affaires étrangères, Gabriel Tanimu Aduda, la volonté de l'Algérie de «concrétiser rapidement» le projet du gazoduc Trans-Sahara Gas-Pipeline (TSGP), a indiqué un communiqué du ministère. Lors d'un entretien à Alger, au siège du ministère de l'Énergie, les deux parties «ont passé en revue les relations de coopération énergétique bilatérale et les opportunités d'investissement et d'échange d'expérience entre les deux pays, notamment l'exploration et la production des hydrocarbures, la pétrochimie, le transport et la commercialisation du GNL ainsi que la production, le transport et la distribution de l'électricité». Aouissi a réitéré, à cette occasion, «l'intérêt et la volonté de l'Algérie de concrétiser rapidement le projet Trans-Sahara Gas-Pipeline, inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)». Le TSGP devra relier le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger. Il aura un impact certain sur le développement socio-économique de toutes les régions traversées et permettra leur alimentation en gaz naturel et la création de postes d'emploi. Dans cette perspective, les deux parties «ont convenu de réactiver rapidement le groupe de travail mixte en vue de poursuivre les discussions entre les experts des deux pays sur ce projet et d'identifier d'autres axes de coopération». Les deux parties se sont également félicitées du niveau de dialogue et de concertation entre les deux pays, notamment au sein de l'Opep et du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) en vue de contribuer à la stabilité des marchés pétrolier et gazier dans l'intérêt mutuel des producteurs et consommateurs.

R. E.

28 maires installés en attendant le président de l'APW

AÏN DEFLA

Déjà une semaine est passée après les élections locales du 27 novembre dernier, qui se sont passées dans des conditions favorables pour la majorité des partis et indépendants de la wilaya d'Aïn Defla, les citoyens attendent toujours un "finish" pour leurs communes qui sont au nombre de 36 APC dans la wilaya.



Phs: DR

Effectivement, de nombreuses APC se poursuivent pour la désignation des nouveaux maires et cherchent des vraies alliances afin de mettre les wagons sur les rails et démarrer le processus du développement dans plusieurs communes. Si la plupart des noms des nouveaux 28 présidents des APC de la wilaya sont maintenant connus, et déjà installés ; une situation qui s'est réalisée à la suite de rencontres de négociations entre les élus des différentes formations politiques et des élus des listes indépendantes ; il semble que la situation est plutôt difficile dans quelques communes à l'exemple de la ville de Khemis Miliana qui est la plus grande commune dans la wilaya et cherche toujours une issue sur ces virages.

Selon nos sources, malgré des alliances faites par les partis dans cette ville, mais la

masse des indépendants n'a pas encore dit son dernier mot, car il semble qu'ils ont été écartés de la course pour avoir des responsabilités notamment en matière d'avoir des commissions ou des délégations. Suite à quoi, les indépendants veulent signer leur démission collective et lâcher la corde. Entre autres, certains partis nous ont confirmé que les jeux sont été faits et le maire ainsi que ses adjoints ont été désignés et ces indépendants cherchent à semer la zizanie dans la nouvelle assemblée communale.

Des manœuvres de coulisses menées par les différentes listes pour former une majorité permettant la désignation de l'édile local dans d'autres communes en l'occurrence Miliana, El Attaf, Djérida, Benalle, Aïn Defla, Rouina et Tiberkanine. Ces huit communes sont toujours en

situation de stand by pour connaître leurs maires. C'est une véritable course contre la montre qui est menée par des formations politiques et des candidats en appelant même à l'intermédiation des députés pour ajuster les rangs des uns et des autres et soutenir le choix de la personne digne de leur confiance pour être présentée à la tête de la collectivité locale.

Plusieurs échos font état de difficultés des intermédiaires à trouver des terrains d'entente, certaines listes ayant fixé sur leurs positions, eu égard à l'égalité des sièges obtenus et l'absence de majorité de chacune d'elles.

Quant à l'APW, les jeux n'ont pas encore été faits. Plusieurs députés de la wilaya ont été appelés pour assister la désignation de l' élu qui sera à la tête de l'instance qui est convoquée par la formation de la masse indépendante, qui a

obtenu 8 sièges, alors que le FLN a remporté 6 sièges avec le rassemblement des indépendants et 5 sièges pour El Moustakbel alors que le RND n'a récolté que 4 sièges avec le MSP et El Hisn Al Matine (indépendants).

Plusieurs sources indiquent et affirment que le nouveau P/APW ne serait autre que Mr Mazouzi Sami, le médiateur de la République qui s'est porté candidat avec la masse indépendante, et qui va prendre les rênes de l'instance.

Cependant, leur position (la masse indépendante) est contrée par l'alliance FLN-MSP et doivent négocier leur soutien par les listes Moustakbel et le RND pour obtenir la majorité et prendre le siège de la présidence de l'APW avec des couleurs de « Wait and See ».

Salim Ben

RÉFORME DU SECTEUR DES TRANSPORTS Vers L'organisation d'une conférence nationale

Reçus lundi par le ministre des Transports, Aïssa Bekai, le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), et l'Union nationale des travailleurs des transports, ont appelé à l'organisation d'une conférence nationale avec la participation de tous les acteurs du secteur des transports, des experts et des spécialistes. L'objectif étant de discuter autour de propositions permettant le développement du secteur et l'amélioration de ses prestations. À cette occasion, Bekai a fait savoir que d'autres réunions seront programmées prochainement avec les partenaires sociaux qui ont été appelés à exposer leurs problèmes et faire des propositions qui seront le centre de discussions et de débats au siège du ministère.

Ania Nch

DU 28 NOVEMBRE AU 04 DÉCEMBRE

La PC dénombre 35 morts dans des accidents de la route

Les unités de la Protection civile ont enregistré 20780 appels de secours, durant la période du 28 novembre au 04 décembre 2021, consistant en des interventions pour répondre aux appels de détresse émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques etc. 1573 Interventions ont été effectuées suite à 876 accidents de la circulation ayant causé le décès de 35 personnes et des blessures à 1019 autres traitées et évacuées vers les structures hospitalières. De plus Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Illizi avec le décès de cinq personnes sur les lieux d'accident et une autre blessée prise en charge par nos secours puis évacuée vers les structures hospitalières suite à 3 accidents de la route. Concernant les secours à personnes 12502 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 12401 blessés et malades traités par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation vers les structures sanitaires. Aussi, pour les opérations diverses, 5549 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4531 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 351 personnes en danger. En outre, nos secours ont effectué 709 interventions pour procéder à l'extinction de 435 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger avec 75 interventions pour l'extinction de 49 incendies. Enfin, pour les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 80 opérations de sensibilisation à travers 58 wilayas portant sur la pandémie Covid-19, rappelant les citoyens sur la nécessité du respect de confinement, le port de bavettes, ainsi que les règles de la distanciation sociale, aussi nos unités ont effectué 66 opérations de désinfections générales à travers 58 wilayas, ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

A. Mounir

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES, D'ÉLECTROMÉNAGERS ET DE BATIMENTS

500 projets débloqués

Le directeur général de la gestion du secteur public marchand (DGGSPM), Hocine Bendiff a affirmé hier que les contraintes bureaucratiques avaient été levées sur plus de 500 projets dans un laps de temps d'une semaine à travers plusieurs wilayas du pays, et ce dans les domaines des industries de transformation agroalimentaire, d'électroménagers et de travaux publics et de bâtiment, dont la valeur globale est estimée à 900 milliards DA. Invité de la Chaîne 1 de la Radio nationale, Bendiff a précisé que plus de 500 projets "verront le jour en une semaine à travers plusieurs wilayas du pays", et ce conformément aux instructions données par le président de la République lors de l'ouverture de la Conférence nationale sur la relance industrielle, faisant savoir que ces projets permettront de créer plus de 75.000 postes d'emploi et auront un impact positif sur le plan socioéconomique. Le même responsable a en outre plaidé pour la redynamisation du rôle des banques et des compagnies d'assurances et le recours à la Bourse d'Alger pour le



financement des projets et la résolution du problème des dettes des entreprises, notamment après la crise sanitaire. Il a également relevé l'importance de la Conférence nationale sur la relance industrielle qui a été couronnée par une série de recommandations qui plaident pour le renforcement de l'industrie en Algérie et la diversification des ressources de l'économie nationale. La conférence a porté les germes d'une véritable relance de l'industrie algérienne ayant regroupé l'ensemble des acteurs économiques et industriels. Elle a traité

également les différentes questions à l'image de l'investissement, l'exportation, la promotion du produit algérien et la compétitivité, a-t-il mis en avant. Pour ce qui est de la création de l'agence nationale du foncier industriel annoncée récemment par le président de la République, l'invité a souligné que cette instance aura pour mission d'appuyer l'investissement, aplanir les difficultés liées à l'octroi, la gestion et le contrôle du foncier, ajoutant qu'elle sera représentée au niveau régional pour la prise en charge de la demande des investisseurs en toute transparence. Par ailleurs, le responsable a évoqué l'ouverture des capitaux des entreprises publiques qui est "stratégique pour l'État" pour assurer les fonds nécessaires. Cette démarche est à même de renforcer le partenariat public-privé, a-t-il estimé. Au sujet de la révision du cahier de charges de l'importation des véhicules, le responsable a affirmé que "toutes les questions liées à l'octroi de licences d'importation seront résolues après la révision du cahier de charges de cette activité".

APS

SÉLECTION NATIONALE

Mahrez et Benrahma donnent des soucis

Visiblement, les dernières déclarations de l'entraîneur de Liverpool, à propos de la participation des joueurs africains évoluant en Angleterre à la prochaine CAN, donne des soucis aux sélectionneurs des équipes continentales, y compris celui de la sélection algérienne Djamel Belmadi.

Jurgen Klopp, le patron de Liverpool, aurait décidé de retarder le départ à la CAN, qui débute le 9 janvier, de ses deux attaquants africains Mohamed Salah (Egypte) et Sadio Mané (Sénégal), car son équipe va livrer le 2 janvier un choc déterminant dans la course au titre de champion.

L'attitude du manager allemand peut ouvrir la voie à des positions similaires de la part de ses pairs de la Premier League. Une telle situation pénaliserait évidemment notre équipe nationale du fait qu'elle compte deux éléments dans le championnat anglais, à savoir, Ryad Mahrez et Saïd Benrahma.

Mais pour le moment, leurs coachs respectifs, en l'occurrence, Pep Guardiola (Manchester City) et David Moyes (West Ham United), n'ont pas réagi, ni affiché aucune intention de mettre les bâtons dans les routes de leurs deux joueurs algériens. Mais tout le monde dans le camp algérien reste sur ses gardes, étant donné que le 1er janvier, Manchester City, le nouveau leader de la



Phs : DR

Premier League, affronte Arsenal à Londres. Le technicien catalan, qui nourrit beaucoup d'espoirs pour conserver le titre de champion d'Angleterre, peut lui aussi exercer une pression sur Ryad Mahrez. Il faut préciser que si Jurgen Klopp s'est permis de demander à retarder le départ de ses deux stars africaines pour rejoindre leur sélection, en tentant de transgresser les règlements de la CAF et la FIFA qui imposent aux clubs de libérer les joueurs retenus pour la CAN 15 jours avant le début du tournoi, c'est parce qu'il a obtenu l'accord de Mohamed Salah de jouer le match du 2 janvier contre Chelsea, comme Liverpool l'a fait savoir à travers une correspondance envoyée à la Fédération égyptienne de football.

Ce n'est pas le cas, du moins pour le moment, pour Mahrez et Benrahma. En effet, à Manchester City, on prépare bien à l'avance l'absence du capitaine des Verts qui pourrait s'étaler sur 8 semaines.

Pep Guardiola semble avoir déjà pris les devants, en composant souvent sans Mahrez, bien que ce choix lui a valu des critiques, aussi bien en Angleterre qu'en Algérie.

Guardiola, en sortant l'ailier algérien de son onze-type, a anticipé son éventuelle longue absence. Ça pourrait, du reste, expliquer la conversion à droite de Gabriel Jésus, depuis le début de cet exercice, alors que son poste de prédilection est dans la pointe de l'attaque. Sans doute, c'est le Brésilien qui va occuper le poste d'ailier droit pendant que Mahrez ne sera pas là.

Pour West Ham United, selon les médias londoniens, David Moyes s'active pour convaincre Manchester United pour un prêt de six mois de Jesse Lingard, qui comblera le vide de Saïd Benrahma. L'international anglais a déjà fait un passage à West Ham la saison passée, également à titre de prêt.

Hakim S.

COUPE ARABE DES NATIONS

L'Algérien Titraoui le plus jeune joueur du tournoi

Appelé à la dernière minute pour pallier l'absence de Mehdi Abeid à cause d'une blessure, le milieu de terrain du Paradou AC, Mohamed Yassine Titraoui, est devenu le plus jeune joueur de l'équipe nationale algérienne et aussi le plus jeune de l'ensemble du tournoi. Agé à peine 18 ans, celui qui a été formé par l'Académie du Paradou, participe à sa première compétition internationale avec les seniors. Le joueur algérien a lancé le tournoi en prenant la place de Brahimi à la 87e minute du match contre le Soudan. Ainsi, à l'âge de 18 ans et 96 jours, il est devenu le plus jeune joueur à participer à ce championnat arabe, malgré la présence de trois autres joueurs nés en 2003.

Il s'agit des Saoudiens, Abdullah Hadi Radeef, le joueur d'Al Hilal (18 ans et 10 mois) et Suleiman Yahya Hazazi (18 ans et 9 mois) le



défenseur d'Al-Taawon Club, en plus du milieu offensif de Manchester United, le Tunisien Hannibal Majbri (18 ans et 10 mois). A l'exception de Suleiman Yahya Hazazi, qui n'a pas été aligné par le sélectionneur Hervé Renard, le Tunisien Hannibal Majbri a débuté contre la Mauritanie, tandis que l'Algérien Mohamed Yassine Titraoui est

entré en deuxième mi-temps contre le Soudan et le Saoudien Abdullah Hadi Redif contre la Jordanie.

Le joueur ne figurait pas sur la première liste du sélectionneur national, Madjid Bougherra. Ce dernier l'a laissé au service de l'équipe nationale U20. Cependant, la blessure du milieu du club émirati, d'Al-Nasr, Mehdi

Abeid, a permis au jeune joueur d'intégrer l'équipe première par la portière de la Coupe arabe.

Dès lors, Madjid Bougherra a décidé de faire appel à lui, estimant qu'il apporterait le plus, même s'il n'a pas assisté au dernier regroupement de l'équipe à Dubaï. Yassine Titraoui avait attiré l'attention avec ses qualités techniques lors de la Coupe arabe U20, l'été dernier en Egypte, lorsque l'équipe a atteint la finale qu'elle a perdue face à l'Arabie saoudite.

Les observateurs sont unanimes d'ailleurs à lui prédire une carrière de premier ordre. L'entraîneur du PAC, Cherif El Ouezzani, n'a pas hésité à promouvoir Titraoui en seniors. Ce dernier n'a pas mis du temps aussi pour s'imposer en titulaire à part entière, reprenant le témoin de Kadri et Zorgane partis tous les deux en Belgique.

H. S.

S
T
R
O
R
S

ÉLECTIONS DE LA LFP

Medouar évasif sur un deuxième mandat

Le président sortant de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a déclaré lundi qu'il n'avait pris "pour le moment" aucune décision quant à une éventuelle candidature, en vue de briguer un deuxième mandat à la tête de l'instance dirigeante de la compétition.

« Au jour d'aujourd'hui, je n'ai pris aucune décision. Je suis en période d'observation, je dois d'abord connaître la tendance, ratisser large, avant de me prononcer définitivement sur ma candidature », a indiqué à l'APS Medouar. L'ancien président de l'ASO Chlef, avait été élu à la tête de la LFP en juin 2018, en remplacement de Mahfoud Kerbadj. Son premier mandat a été "fortement perturbé", d'abord par une rébellion de certains membres de son bureau exécutif, jusqu'à l'arrivée de la pandémie du Covid-19, dont les conséquences ont été fatales sur le bon déroulement du championnat, avec un arrêt forcé de plusieurs mois. "Mon premier mandat été fortement perturbé, mais cela ne m'a pas empêché de gérer la situation, dans des conditions difficiles, même si cela n'a pas été évident. Donc, un éventuel deuxième mandat serait nécessaire pour poursuivre mon programme et préserver la stabilité", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : "Tout sera tiré au clair au cours de cette semaine. Je dois trancher sur ma candidature ou non incessamment". En octobre 2020, Medouar avait été autorisé par la Fédération algérienne (FAF), à gérer les affaires courantes de la LFP, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale électorale (AGE), fixée au mercredi 22 décembre. Le premier à avoir annoncé sa candidature n'est autre que le président du Conseil d'administration de l'ES Sétif Azzedine

LIGUE 2

Abderrahmane Osmane nouvel entraîneur du CR Temouchent

Le CR Temouchent a engagé un nouvel entraîneur en la personne d'Abderrahmane Osmane, en remplacement au Tunisien Adel Al Atrach, a-t-on appris lundi auprès de la direction de ce club de Ligue deux football (Gr. Centre-Ouest). La nomination d'Osmane, qui a quitté, il y a quelques jours, la barre technique du MCB Oued Sly, pensionnaire de la même division, intervient au lendemain de la séparation du CRT avec le technicien tunisien. Le nouvel entraîneur du CRT hérite d'une équipe ayant réalisé des résultats mi-figue, mi-raïsin qui le placent à la cinquième place avec 10 points, accusant un retard de 9 unités sur les co-leaders, le RC Kouba et le MCE Bayadh. Lors des sept précédentes journées, le CR Temouchent, dont le président Houari Talbi a déclaré tabler deux jours sur l'accession, a enregistré deux victoires contre quatre nuls et une seule défaite, rappelle-t-on.



Arab. "J'ai décidé de quitter la présidence de la SSPA "Blacks Eagles" le mois de février ou mars, mais en même temps je vais me porter candidat à la présidence de la LFP.", a déclaré Arab en novembre dernier, lors de l'émission "Studio Live" de la Télévision algérienne. Arab s'est dit très enthousiaste à l'idée de présider l'instance de gestion du football professionnel "après avoir été membre du bureau exé-

cusif de la LFP pendant sept ans, sous la présidence de Mahfoud Kerbadj". Pour rappel, les membres de l'assemblée générale de la LFP ont amendé mercredi dernier les nouveaux statuts de l'instance, lors d'une Assemblée générale extraordinaire (AGEX), avant d'adopter jeudi les bilans moral et financier de l'année 2020 ainsi que de l'année 2021 (au 30 novembre, ndlr).

LIGUE 1 (7E JOURNÉE)

USMA-JSK reporté à une date ultérieure

Le Clasic de la Ligue 1 algérienne de football, devant opposer l'USM Alger à la JS Kabylie le 10 décembre courant pour le compte de la 7e journée, a été reporté à une date ultérieure, à la demande des Canaris, dont l'équipe se trouve en confinement préventif depuis son retour d'Es-watini, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). "Suite à la demande de la JS Kabylie, la Ligue de football professionnel a décidé de reporter à une date ultérieure son prochain match de championnat contre l'USM Alger, prévu le vendredi 10 décembre courant pour le compte de la 7e journée de Ligue 1", a indiqué l'instance dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

"La Ligue a accepté de prendre cette décision en raison de la situation particulière dans laquelle se trouve la JSK, en confinement depuis son retour d'Es-watini le 29 novembre dernier et qui doit se prolonger jusqu'à jeudi soir, soit la veille de la rencontre contre l'USMA", a encore expliqué la LFP.

Une décision qui devrait soulager les Canaris, ayant trouvé les pires difficultés pour entretenir la forme physique de leurs joueurs pendant le confinement, car les mesures sanitaires qui leur ont été imposées sont très strictes. La direction du club avait d'ailleurs essuyé un refus catégorique lorsqu'elle avait demandé à transférer ses quartiers de Zéralda au Centre technique national de la FAF à Sidi-Moussa. Ce qui lui aurait permis d'observer son confinement dans un lieu isolé, tout en bénéficiant

de tous les moyens nécessaires pour travailler. Pour rappel, la JSK a été placée en confinement dans un hôtel de la commune de Zéralda (Alger-Ouest) dès son retour d'Es-watini, où elle s'était inclinée (1-0) contre l'équipe locale des Royal Léopards, car ce pays est touché par l'Omicron, le nouveau variant du Covid-19, et les autorités sanitaires ont donc ordonné à la commune de Zéralda (Alger-Ouest) dès son retour d'Es-watini, où elle s'était inclinée (1-0) contre l'équipe locale des Royal Léopards, de tous les moyens nécessaires pour travailler. Pour rappel, la JSK a été placée en confinement dans un hôtel de la commune de Zéralda (Alger-Ouest) dès son retour d'Es-watini, où elle s'était inclinée (1-0) contre l'équipe locale des Royal Léopards,

USM ALGER

Koudri entame la phase préopératoire

Le milieu récupérateur de l'USM Alger, "Hamza Koudri a entamé une phase préopératoire, en vue de subir une intervention chirurgicale, destinée à soigner les ligaments croisés de son genou gauche", a annoncé mardi le staff médical du club. Ce travail préopératoire consiste en un entraînement spécifique en salle, destiné à renforcer la masse musculaire de la jambe gauche du joueur, a précisé la même source. Koudri (34 ans) s'était blessé au genou gauche lors de la quatrième journée de Ligue 1, ayant vu son équipe l'emporter (3-0) contre le leader de l'époque, l'US Biskra. Le porteur d'eau des Rouge et Noir souffrait tellement qu'il n'a pu aller au bout de cette rencontre et le premier diagnostic avait fait état d'une "sérieuse entorse" du genou gauche. Seulement, quelques jours plus tard, Koudri a passé des examens plus approfondis, dont une IRM (ndlr : Imagerie par résonnance magnétique), ayant révélé une lésion au niveau des ligaments croisés.

Malgré cela, le staff médical et le joueur ont continué à entretenir l'espoir que l'opération pourrait être évitée, pensant que des soins appropriés allaient suffire. Finalement, et ne constatant aucune amélioration au bout de quelques jours, le staff médical du club s'est rendu à l'évidence que le passage sur le billard était devenu une fatalité et l'a annoncé au joueur. Pour l'heure, la date et le lieu de cette opération n'ont pas été dévoilés, mais le staff médical devrait y procéder dès que le joueur aura achevé sa phase préopératoire. Une intervention qui devrait éloigner Koudri des terrains pendant environ six mois, ce qui à son âge constitue un vrai coup dur, car un joueur de 34 ans éprouve généralement de grosses difficultés à retrouver son meilleur niveau après une aussi longue absence. Concernant les autres blessés, le staff médical des Rouge et Noir a annoncé que l'absence du milieu de terrain Oussama Chita sera plus longue que celle du défenseur central, Brahim Bekakchi. En effet, ce dernier souffre d'une "élongation musculaire au niveau des ischio-jambiers, qui nécessitera 8 à 10 jours de repos, alors que Chita souffre d'une déchirure musculaire au niveau de son adducteur gauche, et il sera absent trois à quatre semaines" a-t-on détaillé de même source.

NON-PAIEMENT DES IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

Les dettes des clubs professionnels dépassent les 1.000 milliards de centimes

Les dettes fiscales et parafiscales des clubs professionnels algériens de football ont "dépassé les 1.000 milliards de centimes" du fait du non-paiement des impôts et cotisations sociales, a révélé le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrazak Sebga. "A partir de la saison prochaine, les règlements adoptés par la Confédération africaine de football et la Fifa seront mis en application. Par conséquent, tout club ne remplissant pas les conditions n'aura pas droit à la licence professionnelle", a indiqué Sebga lors de sa rencontre, lundi, avec la commission Jeunesse, sport et mouvement associatif de l'AFN en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar.

Déplorant la situation dans laquelle se trouve le professionnalisme du football algérien, dont il n'y a que l'appellation, le ministre a fait savoir que "l'une des conditions requises pour l'obtention de la licence professionnelle est que le club ne doit pas se trouver dans une situation d'endettement. Malheureusement, des sociétés sportives doivent de l'argent à beaucoup de joueurs et entraîneurs, poussant quelques-uns de ces derniers à saisir le tribunal arbitral du sport pour recouvrer leurs droits".

"Du professionnalisme, il n'y a que le nom. Les sociétés sportives, devant être en principe à caractère commercial et posséder des actions, existent uniquement grâce aux subventions de l'Etat. Ces sociétés sportives sont malheureusement confrontées à une situation financière catastrophique", a poursuivi M. Sebga. Sur les 18 clubs de la Ligue professionnelle, "un seul seulement répond aux critères du statut de professionnel fixés par la confédération africaine de football. Il s'agit de la JS Saoura qui pourtant, dispose de moyens financiers moins importants que ceux d'autres clubs", a poursuivi le ministre.

Rappelant l'"indispensable prise en charge effective du dossier du professionnalisme, comme soulignée par le Président de la République", le ministre a indiqué que "si les clubs ne répondent pas aux critères de la CAF, le nombre de clubs évoluant en championnat professionnel sera réduit. Ce nombre passera à 16 clubs la saison prochaine (2022-2023) et pourrait baisser encore si les conditions et critères de la CAF ne sont satisfaits". Mardi dernier, le vice-président de l'instance fédérale Dr. Yacine Benhamza a souligné à l'APS que la réforme du professionnalisme, décidée par la Fédération algérienne de football (FAF), avait pour objectif notamment de hisser le football algérien, à quelques mois de la mise en application du cahier des charges, élaboré par la Confédération africaine (CAF), pour l'octroi de la licence professionnelle. Onze ans après l'instauration du professionnalisme en Algérie, dont le bilan est loin d'être reluisant, le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) et la FAF, ont créé une Commission mixte, chargée de l'évaluation de la situation du professionnalisme et des voies et moyens de sa réforme.

CAN 2021

Ameur Chafik retenu dans le groupe d'experts techniques

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football Ameur Chafik, a été retenu parmi les officiels de la Confédération africaine de football (CAF) pour la prochaine phase finale de la CAN 2021 prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février 2022, a indiqué mardi l'instance fédérale. Le technicien algérien est retenu en qualité d'expert technique dans le groupe d'étude (Technical Study Group) chargé du suivi et de l'analyse de cette compétition phare du football continental, précise la même source.

FC BARCELONE

Le plan de Xavi pour terrasser le Bayern Munich

Pour se qualifier en huitième de finale sans avoir à se soucier du résultat de Benfica, le club catalan doit battre l'ogre bavarois. Et apparemment Xavi à un plan.

Deuxième du classement de la poule E avec 7 points, le FC Barcelone compte deux longueurs d'avance sur Benfica (5 unités). Ce soir, le seul enjeu de cette poule sera donc de savoir qui des Catalans ou des Lisboètes accompagneront le Bayern Munich en huitièmes de finale. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce duel à distance fait déjà beaucoup parler. En effet, Benfica reçoit le Dynamo Kiev. Les Portugais ont une seule option : gagner et espérer que le Bayern batte le Barça pour coiffer les Blaugranas sur le fil.

Sauf que l'UEFA a fait sensation en désignant le fameux Deniz Aytekin pour arbitrer la rencontre. Aytekin, pour les novices, c'est l'arbitre de la très polémique remontada du Barça face au PSG en 2017. Autant dire qu'au Portugal, la presse ne s'est pas privée pour entretenir ce vent de suspicion à l'encontre de l'Allemand. En attendant de voir si Aytekin nous offrira ou non une nouvelle masterclass en Ligue des Champions, le

ATLÉTICO DE MADRID

João Félix veut partir

Recrue la plus chère de l'histoire des Colchoneros, le portugais a le spleen. Et surtout une envie de partir dès le mois de janvier. AS révèle que la recrue la plus chère de l'histoire de l'Atlético (127 M€) pense sérieusement à mettre les voiles. La raison ? L'international lusitanien (20 sélections, 3 buts) ne se sent plus à l'aise sous les ordres de Diego Simeone. En clair, le style du Cholo ne lui convient plus. Cette saison, son bilan n'est pas fameux. Auteur de 1 réalisation et de 2 passes décisives en 12 rencontres, toutes compétitions confondues, l'ancien Benfiquista est à la peine. Le style Simeone ne lui convient plus Et depuis qu'il a rejoint les Matelassiers en 2019, João Félix c'est 80 matches (toutes compétitions confondues), 20 buts et 12 assists. Un bilan qui commence à devenir difficile à accepter par le joueur qui reproche en quelque sorte à son entraîneur de gâcher son potentiel à cause du style de jeu pratiqué. Et si l'Atlético vient à être éliminé de toute compétition européenne ce soir, cela pourra accélérer les choses. Le Portugais est sous contrat jusqu'en 2026 et les Madrilènes ne sont pas dans l'optique de s'en séparer. Sauf qu'une élimination européenne prématurée serait synonyme de gros manque à gagner pour l'Atlético. Une vente du Lusitanien pourrait donc compenser cette perte. Une chose est sûre : AS affirme que l'entourage du joueur étudie différentes options pour convaincre les dirigeants espagnols de le laisser partir. Peu épargné par les blessures et visiblement bridé par le style Simeone, João Félix semble déjà être arrivé à la fin de son aventure madrilène.



Barça est lui aussi confronté à un défi de taille : Battre le Bayern chez lui, en Bavière. Un match qui se jouera malheureusement à huis clos, mais qui sentira quand même le souffre.

XAVI MISE TOUT SUR DEMBÉLÉ

En effet, les Munichois ont remporté tous leurs matches dans cette phase de poules et ils adorent plus que jamais martyriser les Barcelonais quand ils les croisent en chemin. On se souvient du 8-2 et, plus récemment, du 3-0 infligé au Camp Nou. Mais aux Barça, Xavi croit en l'exploit.

Le nouvel entraîneur culé aurait d'ailleurs un plan précis selon Sport et Mundo Deportivo. Tout d'abord, il alignera les trois cadres qui ont été soulagés le week-end dernier

face au Betis, à savoir Gerard Piqué, Eric Garcia et Frenkie De Jong.

Ensuite, pour ce qui est de la tactique, le Barça voudra mettre la pression sur le Bayern. Lorsque les Bavarois auront le cuir, Xavi voudra un bloc haut, tout en étant très attentif à la vitesse des Allemands. Le coach espagnol souhaite également que ses joueurs tirent au but dès que la moindre occasion se présente, qu'ils ne soient pas paralysés par l'idée de rater.

Enfin, Xavi a désigné son arme offensive numéro 1 pour tenter de gagner : Ousmane Dembélé. Très clairement, Xavi compte sur la vitesse du Français et sa capacité à éliminer ses adversaires en un contre un pour faire la différence. Cela sera-t-il payant ? Réponse ce soir.

BAYERN MUNICH

Lewandowski ne digère pas le Ballon d'Or de Lionel Messi

La semaine dernière, l'Argentin a soulevé son septième Ballon d'Or. Et c'est un vrai déchirement pour l'attaquant polonais du Bayern Munich.

Deuxième du Ballon d'Or 2021 juste derrière Lionel Messi, Robert Lewandowski a une nouvelle fois vu ce si précieux trophée lui échapper. L'an dernier, alors qu'il avait tout gagné avec son club et que la plupart des champions européens avaient été joués jusqu'à leur terme malgré la pandémie, France Football décidait quand même d'annuler l'édition 2020 du Ballon d'Or. Un énorme coup dur pour le Polonais à qui la récompense était promise.

Cette année, il est resté une machine à marquer des buts, mais cela n'a pas suffi face à l'unique fait notable de la Pulga en 2021 : la victoire en Copa América. Résultat : FF a décidé de le récompenser du trophée du meilleur

buteur de l'année. Un trophée qui ressemble surtout à une breloque destinée à calmer le Munichois. Mais cela n'a bien évidemment pas suffi. Ce dernier ne semble toujours pas avoir digéré le résultat prononcé le 29 novembre dernier. Présent dans l'émission polonaise Kanale Sportowym, l'attaquant international polonais n'a pas pu cacher sa frustration.

Par ailleurs, si la Pulga a demandé, lors de la cérémonie, à ce que le Polonais soit le lauréat de l'édition 2020 au regard de sa saison dernière tout simplement exceptionnelle, le principal intéressé ne semble pas vraiment emballé par l'idée, sous-entendant même une forme de communication mal placée. «Pas très enthousiaste» à l'idée de son premier Ballon d'Or de cette manière, il a ainsi déclaré : «je voudrais que Messi soit sincère, que ce ne soient pas des mots creux». Le message a le mérite d'être clair pour celui qui continue d'affoler les compteurs depuis le début de la saison avec un bilan de 27 buts et quatre passes décisives en 21 matches, toutes compétitions confondues.

PAS SPÉCIALEMENT EMBALLÉ PAR LA PROPOSITION DE MESSI

«J'ai ressenti de la tristesse, je ne peux pas le nier. Je ne peux pas dire que j'étais heureux, au contraire. J'ai un sentiment d'impuissance. Être si proche, rivaliser avec Messi... Bien sûr, je respecte la façon dont il joue et ce qu'il a atteint. Rien que le fait de rivaliser avec lui me montre le niveau que j'ai atteint. Mais en réalité, je me sentais triste. C'était bien qu'après la cérémonie, nous n'ayons pas eu de match pendant la semaine», a ainsi confié le buteur du Bayern Munich, dans des propos relayés par AS.

BORUSSIA DORTMUND

Bellingham mis à l'amende

Vous donnez à un arbitre, qui a déjà truqué un match, le plus grand match d'Allemagne. A quoi vous attendez-vous ? Très remonté par l'arbitrage de Felix Zwayer à l'issue de la défaite face au Bayern Munich (2-3) samedi dans le Klassiker, le milieu de terrain du Borussia Dortmund, Jude Bellingham (18 ans, 13 matchs et 2 buts en Bundesliga cette saison), avait cru bon de rappeler le passé sulfureux de l'officiel, sanctionné pour une affaire de corruption en 2004. Comme pressenti, ces paroles déplacées vont valoir une sanction à l'Anglais de la part du Tribunal sportif de la Fédération allemande (DFB) qui y voit une forme de "conduite antisportive". Alors qu'une suspension était redoutée par son club, l'ancien joueur de Birmingham s'en tire toutefois avec une simple amende, dont le montant n'a pas été révélé, a indiqué le BVB ce mardi.

TOTTENHAM

Conte veut prolonger Lloris

Comme ses propos le laissent entendre, Antonio Conte souhaite continuer à s'appuyer sur Hugo Lloris (34 ans, 14 matchs en Premier League cette saison). Le manager de Tottenham aimerait que son gardien et capitaine prolonge son contrat qui expire l'été prochain. Reste à savoir si la direction validera cette décision. Ce n'est pas certain si l'on en croit L'Equipe, qui affirme que le club londonien n'a entamé aucune discussion concrète avec le Français, pourtant ouvert à la signature d'un nouveau bail chez les Spurs. A l'approche du 1er janvier, date à laquelle il sera autorisé à discuter avec d'autres formations, le portier s'interroge forcément sur les réelles intentions de ses dirigeants.

MANCHESTER UNITED

Ralf Rangnick prévoit déjà deux assistants

Selon les informations du Times, l'entraîneur de Manchester United Ralf Rangnick continue d'étoffer son staff technique depuis son arrivée la semaine dernière. En ce qui concerne l'aspect sportif, le technicien de 63 ans ferait appel à Chris Armas, passé par plusieurs clubs de MLS (New York Red Bulls, Toronto FC...), qui partagerait ses mêmes idées tactiques. L'Américain aurait d'ailleurs déjà demandé un visa de travail pour l'assister à Manchester. Le coach intérimaire des Red Devils devrait également compter sur Sascha Lense, psychologue du sport, avec qui il a déjà travaillé au RB Leipzig durant plusieurs saisons avant son départ au Lokomotiv Moscou. Une arrivée importante dans le management de l'Allemand, surtout avec l'importance qu'a pris l'aspect mental dans le monde du football ces derniers temps. Deux nouvelles arrivées importantes pour Rangnick afin de faire remonter la pente aux Mancuniens, actuellement 6es de Premier League.

PSG

Hakimi réclame du temps

Depuis le début de la saison, le Paris Saint-Germain, pourtant leader de la Ligue 1 et qualifié pour les 8es de finale de la Ligue des Champions, n'échappe pas aux critiques en raison de son style de jeu assez pauvre. Présent face à la presse ce lundi, le latéral droit parisien Achraf Hakimi (23 ans, 16 matchs et 3 buts en L1 cette saison) a demandé de la patience. "Les gens critiquent toujours, qu'on joue bien ou mal, je crois que les gens auront toujours quelque chose à dire. Nous respectons les critiques, mais vous devez aussi comprendre qu'il y a beaucoup de nouveaux joueurs ici, à Paris. On essaie d'abord de bien s'entendre entre nous, de comprendre les idées du coach, pour ensuite mettre en pratique les consignes de l'entraîneur. Il faut être patient avec ça, cela demande du temps. Petit à petit, je pense qu'on va s'améliorer", a jugé l'international marocain.

BISKRA. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

140 logements et 28 exploitations agricoles raccordés

Pas moins de 140 logements et 28 exploitations agricoles ont été raccordés, lundi, au réseau d'électricité dans la commune d'El Hadjeb, située à 18 km à l'Ouest de Biskra.

Supervisant cette opération dans le cadre d'une visite d'inspection effectuée lundi après-midi dans cette région, le wali Abdallah Abi Nouar, a souligné "la nécessité de parachever les projets de raccordement au réseau d'électricité dans les délais impartis et d'accélérer la cadence pour lancer ceux qui accusent du retard". Rassurant les habitants de la région, le chef de l'exécutif local a indiqué que des efforts sont déployés pour le raccordement des logements aux divers réseaux, relevant également l'impératif de raccorder les exploitations agricoles au réseau d'électricité et de faciliter les activités des agriculteurs. Le raccordement au réseau d'électricité a englobé 140 logements dans la région de Ain Bennoui dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, visant la généralisation de l'électricité rurale au profit des habitants des régions Est de cette collectivité locale, a nécessité l'installation de quatre (4) transformateurs électriques et un réseau de câbles sur 4,6 km pour un montant de plus de 21 millions de DA, selon les explications don-



Le raccordement au réseau d'électricité a englobé 140 logements dans la région de Ain Bennoui dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales

nées sur place. Par ailleurs, 28 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans le périmètre agricole Merah El Kabouya dans le

cadre des projets sectoriels de la direction des services agricoles. Ce projet a nécessité la mise en place de 6,1 km de réseau électrique et l'installation de quatre (4) transformateurs électriques pour un coût total de plus de 18 millions de DA avec un délai d'exécution qui n'a pas dépassé 40 jours. Un autre projet sera concrétisé dans la commune d'El Hadjeb et concernera le raccordement du reste des habitations rurales de la cité des 165 logements ruraux au groupement d'habitations Ain Bennoui, dans le cadre d'un projet sectoriel qui sera lancé après le parachèvement des démarches administratives, selon les explications fournies sur place.

PUB

GUELMA. INTEMPÉRIES

Plusieurs routes fermées suite aux chutes de neige

Les chutes de neige enregistrées sur les hauteurs de la wilaya de Guelma ont causé la fermeture de plusieurs tronçons routiers nécessitant l'intervention de chasse-neiges pour les rouvrir à la circulation, a-t-on appris lundi auprès de la direction des travaux publics (DTP). Les chutes de neige enregistrées jusqu'à la mi-journée ont nécessité les interventions des secteurs concernés à plusieurs reprises sur des tronçons de routes nationales, de wilaya et communales, a précisé à l'APS le directeur local des travaux publics, Slimane Khelafa, ajoutant que les interventions ont été effectuées par le biais d'un nombre important de chasse-neiges notamment. L'intervention se poursuit pour la réouverture de la RN 81 au niveau du tronçon reliant les communes d'Oued Zenati et Aïn Makhlouf, dans la partie ouest de la wilaya, a fait savoir le même responsable, précisant que 3 chasse-neiges ont été mobilisés pour cette opération. Les interventions ont permis également la réouverture d'un tronçon de la RN 20 dans le segment reliant Selaoua Anouna à Ras El Agba et la RN 80 entre Bouhechana et Ain Sendal jusqu'à Sédrata (Souk Ahras), en plus de la RN 102 entre Tamlouka et Oued Zenati. Les chemins de wilaya (CW) ayant également nécessité des interventions pour évacuer la neige sont le CW 162 entre Bendjerrah et Ain Safra jusqu'au mont Maouna, le CW 136 entre Tamlouka et les limites de la commune d'Aïn Abid (Constantine) et le CW 123 entre Guelma et Aïn Larbi. Le directeur des travaux publics de Guelma a indiqué que la neige a causé, en outre, des perturbations et l'arrêt du trafic dans un nombre important de routes communales, dont la majorité sont situées dans les parties Ouest et Sud de la wilaya.

ORAN. CULTURE D'AGRUMES

Une dotation de plus de 20 millions DA pour «booster» la filière

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a alloué une enveloppe financière de plus de 20 millions DA pour "booster" la filière des agrumes et l'extension de cette culture dans la wilaya d'Oran, connue pour la production d'oranges ayant pour label "Clémentine de Misserghine", a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles (DSA), Rahamia Rachid.



Cette enveloppe financière est destinée pour acquérir les serres et intensifier les produits agrumicoles à Oran, notamment dans les régions de Misserghine et de Boutlélis qui connaissent, année après année, un bond quantitatif et qualitatif en matière de production ayant atteint cette saison dans la wilaya, plus de 60.000 quintaux de diverses variétés d'agrumes, a indiqué Rahamia Rachid à l'APS en marge de la fête de la "Clémentine de Misserghine", organisée à la place du 1er novembre de la commune éponyme. Le DSA a annoncé qu'il sera procédé à l'extension des superficies, estimées actuellement d 500 ha à 1200 ha, au titre du programme 2021-2025. Pour sa part, le président du conseil interprofessionnel de la filière agrumes d'Oran, Derbal Mohamed, a fait part d'un programme élaboré de concert avec l'association de wilaya "Clémentine de Misserghine" pour l'extension de la culture des agrumes à Oran pour la période de 2022 à 2026, avec la plantation chaque année de 300 hectares, annonçant le lancement prochain de la plantation de 66 ha d'oranges de variété "Clémentine de Misserghine". Le président de l'association de la wilaya "Clémentine de Misserghine", Khellil Benkhedda, a fait

observer que l'extension des superficies d'agrumes à Oran nécessite une disponibilité de l'eau et l'octroi d'autorisation pour le fonçage de puits pour les besoins des vergers agrumicoles, soulignant que "les puits dont ont bénéficié les producteurs ne suffisent pas pour intensifier les production agrumicole". En

réponse aux préoccupations des producteurs d'agrumes d'Oran, lors d'une exposition des produits agrumicoles organisée à l'occasion de la fête "Clémentine de Misserghine", le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a déclaré qu'une étude sera effectuée par des spécialistes en ressources en eau pour trouver des solutions au

manque d'eau au niveau de cette région, particulièrement les eaux souterraines.

La fête de la "Clémentine de Misserghine" a vu la participation de près de 40 exposants-producteurs pour montrer au public les diverses variétés d'oranges dont la Clémentine de Misserghine, connue dans les régions de Misserghine et de Boutlélis et valoriser et soutenir ce produit en voie de labellisation, en plus de la présence de représentants de centres de formation, de spécialistes en agriculture de Hassi Bounif et autres instances, à savoir la station régionale de la protection des végétaux, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), de même que les dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes. Cette manifestation a été organisée par la chambre de l'agriculture en partenariat avec la DSA de la wilaya d'Oran, le conseil interprofessionnel de la filière des agrumes et l'association des producteurs de la Clémentine.

INVESTISSEMENT

Plus de 35 dossiers traités pour permettre à leurs propriétaires d'exercer leur activité

La commission de wilaya de suivi des problèmes d'investissement à Oran a traité plus de 35 dossiers permettant aux intéressés d'exercer leurs activités, a annoncé lundi le wali, Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse en marge de la manifestation "Fête de la clémentine Misserghine", organisée à la place "1er novembre 1954" de la commune de Misserghine, M. Sayoud a indiqué que plus de 35 dossiers d'investissement ont été traités avec la remise de tous les documents à leurs dépositaires, dont ceux de pouvoir exercer leurs activités dans divers types d'investissement. Le traitement de ces dossiers a eu lieu au niveau de la commission de wilaya chargée du suivi des problèmes d'investissement et deux dossiers comportant des litiges ont été soumis à la commission nationale pour étude, a-t-on fait savoir, soulignant que tous les investisseurs qui rencontrent des problèmes ont le droit de les soumettre à la commission de wilaya des recours pour les résoudre. Concernant la zone des mini-activités, le wali a annoncé qu'une commune modèle sera retenue prochainement par le conseil exécutif de la wilaya, déclarant "nous entamerons les travaux d'aménagement qui seront à la charge du budget de wilaya et nous mettrons les terrains d'assiette nécessaires à la disposition des jeunes désireux investir et nous les accompagnerons dans la concrétisation de leurs projets". Le chef de l'exécutif de la wilaya a indiqué que la commune choisie doit disposer du foncier et jouir d'un emplacement approprié dans une zone proche des différents réseaux, ajoutant que l'opération sera généralisée au restant des communes après évaluation.

MASCARA. FORÊT

NESMOTH

Plus de 170 ha réservés à des exploitants privés

La conservation des forêts de la wilaya de Mascara a réservé, récemment, 173 ha de la forêt Nesmoth aux privés pour son exploitation dans les domaines liés à la production agricole, forestière et l'activité touristique, a-t-on appris lundi, après de cette administration.

Le chef de service gestion des ressources, études et programmes à la conservation, Mohamed Talma a indiqué, à l'APS, que la conservation des forêts, en application de la politique de l'Etat pour l'exploitation optimale des ressources forestières, a libéré récemment 31 ha vierges de la forêt Nesmoth au profit de 11 bénéficiaires pour les exploiter dans la culture céréalière de même que 4 autres hectares au profit de 6 autres qui activent dans l'apiculture et la production du miel. La conservation des forêts de la wilaya de Mascara a octroyé, d'autre part, une autorisation permettant à 12 bénéficiaires d'exploiter 26 ha de terres vierges au niveau de cette forêt pour la plantation d'arbres fruitiers, a ajouté le même responsable. D'autre part, selon la même source, une opération d'extraction du liège est en cours sur une surface forestière de chênes-lièges au niveau de la forêt "Nesmoth", estimée à 92 ha, qui a permis en 2020 de récolter près de 100 quintaux de liège destiné à la production industrielle. La forêt "Nesmoth" englobe une aire récréative appelée "Choumoukh", créée par arrêté ministériel en 2018 sur une superficie de 20 ha et gérée auparavant par un privé. La forêt Nesmoth s'étend sur une superficie de 13.893 ha, répartie à travers la commune éponyme et les communes de Zelamta et Hachem. Elle regroupe en particulier 5 variétés de plantations et d'arbres forestiers à savoir, le pin d'Alep, le chêne liège, le genévrier et l'eucalyptus.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. PANDÉMIE

Réception de deux stations de production d'oxygène

Le secteur de la santé de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a été renforcé, lundi après-midi, par la réception de deux (2) nouvelles stations de production d'oxygène, dans le cadre d'une action de solidarité initiée par des bienfaiteurs au profit des hôpitaux des communes de Medjana et Bordj Ghedir, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur. "Avec la réception de ces deux nouveaux générateurs au profit des établissements hospitaliers Frères Sekal dans la commune de Medjana et Kessal Boussaid à Bordj Ghedir, la plupart des structures hospitalières de la wilaya seront équipées de stations de production d'oxygène médical", a précisé à l'APS, la directrice locale de la santé (DSP), Nacira Abderrahim, en marge de la cérémonie de réception de ces équipements, en présence du wali, Mohamed Benmalek. Elle a, dans ce sens, rappelé qu'au cours des derniers mois, les hôpitaux Bouzidi et Ben Abid, au chef-lieu de wilaya, ainsi que les établissements hospitaliers Mohamed Benani dans la commune de Ras El Oued et Kasabi Bayazid dans la commune de Mansoura ont également

été équipés de stations de production d'oxygène. La même responsable a ajouté que ces acquis permettront de combler le déficit enregistré en matière d'oxygène médical et contribueront aussi à une meilleure prise en charge des personnes atteintes de Covid-19, dans le cas où de

nouvelles contaminations seront enregistrées ou d'une quatrième vague de l'épidémie. Ces équipements sont un don de bienfaiteurs et s'inscrivent dans le cadre des initiatives lancées par le Comité de solidarité lors du déclenchement de la troisième vague de l'épidémie de Covid-

19, a-t-on souligné. De son côté, le wali de Bordj Bou Arreridj a salué, à cette occasion, les actions de solidarité des investisseurs, des bienfaiteurs et du comité de solidarité de la wilaya, installé dès l'émergence de la troisième vague de Covid-19 pour faire face à la pandémie.

CONSTANTINE. GAZ NATUREL

400 logements sociaux participatifs raccordés à Ibn Ziad

Plus de 400 logements sociaux participatifs (LSP) réalisés dans la commune d'Ibn Ziad (Constantine), ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Portant sur la réalisation d'un réseau public de distribution de deux (2) km, la réalisation de l'opération de raccorde-

ment de 400 logements de type LSP a été confiée à une entreprise de statut privé, a précisé à l'APS le chargé de l'information et de la communication auprès de la Direction, Karim Boudoula. L'opération a consisté à réaliser 25 branchements, selon M. Boudoula qui a souligné qu'une enveloppe financière de plus de quatre (4) millions DA a été allouée pour sa concrétisation. Les services

de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine ont également procédé la fin du mois de novembre dernier, au raccordement de ces habitations (400 logements LSP) au réseau électrique à travers l'installation de six (6) transformateurs électriques ainsi qu'un réseau de distribution de 5,6 km de câbles de moyenne tension, a révélé la même source, notant

que la réalisation de ce second projet a nécessité 250 millions DA. Selon les dernières statistiques établies par les services concernés, le nombre d'abonnés au réseau d'électricité relevant de la compétence territoriale de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine a atteint 157.000, tandis que les abonnés au réseau de gaz naturel s'élèvent à 136.000 clients.

DANS L'AFGHANISTAN DES TALIBANS

Quelques lycéennes étudient et rêvent toujours

Dans leur bastion conservateur de Ghazni (sud), les talibans n'ont "aucun problème" avec Zahra et d'autres lycéennes afghanes qui continuent d'étudier. Alors qu'officiellement, leur gouvernement ne le permet pas.

A la mi-août, lorsque les talibans ont repris le pouvoir, les cours ont cessé dans nombre d'écoles du pays. Début septembre, ils ont annoncé la reprise des collèges et lycées pour les garçons, mais pas pour les filles. Depuis, rien n'a bougé, faisant craindre un retour aux années 90, lorsqu'ils interdisaient l'éducation aux filles. Mais dans le district de Qarabagh à Ghazni, les cours n'ont jamais cessé pour les élèves du collège/lycée pour filles géré par le Comité suédois pour l'Afghanistan (SCA), une ONG qui travaille depuis 40 ans dans le pays. Selon Forozan, professeure en première à Nawabad, après leur prise du pouvoir les islamistes sont juste venus vérifier que les enseignantes étaient des femmes et que les élèves se couvraient le visage, hormis les yeux, en présence d'hommes. "Ils étaient contents, car nous étions couvertes comme ils le voulaient", raconte la jeune femme, debout devant une vingtaine d'adolescentes. "Mais nous le portions déjà avant, de toute façon". "Nous sommes heureuses d'être enfin en sécurité", explique Shafiq, 17 ans, assise au premier rang, après deux décennies de combats dans la zone qui empêchaient parfois les écoles de fonctionner.

INFORMATIQUE SANS ORDINATEUR

Le district de Qarabagh symbolise toutes les incohérences de la politique éducative actuelle des talibans. Avant de reprendre le pouvoir, ils laissaient étudier les jeunes filles dans les villages qu'ils contrôlaient. Mais en septembre, leur gouvernement n'a pas rouvert les collèges et lycées pour filles, assurant que cela serait fait "aussi vite que possible", une fois un "environnement éducatif sûr" garanti. A Ghazni, les lycées et collèges publics pour filles ont obtempéré, et sont toujours fermés. Mais les cours ont repris dans plusieurs établissements privés pour filles, souligne Mansoor Afghan, le vice-directeur provincial taliban de la culture. C'est aussi le



cas dans d'autres provinces, notamment dans le nord, longtemps hostile aux talibans, de collèges et lycées féminins, y compris publics, après négociations entre autorités et communautés locales. Avec des situations parfois absurdes, comme dans le village de Jangalak, toujours dans la province de Ghazni, où la quarantaine de lycéennes et collégiennes de l'école publique doivent rester chez elles.

Mais une douzaine d'autres, âgées de 16 à 19 ans, vont toujours en cours, car appartenant à une classe spéciale de seconde pour élèves un temps déscolarisées gérée par le SCA. Les talibans ont donné leur accord, remplaçant seulement les cours d'éducation civique et patriotique par un enseignement religieux. "Je les vois tous les jours quand je viens, ils n'ont aucun problème avec nous", affirme Zahra, 19 ans, assise dans la vieille maison délabrée qui fait office de classe, sans tables, chaises ni électricité, où on étudie l'informatique sans ordinateurs, dans des livres. "Si les talibans me le permettent, je veux devenir ingénieure", ose rêver Zahra. Sa camarade, Soraya, 18 ans, souhaite être docteure, et Nadia, 17 ans, peintre.

RÊVES LOINTAINS

Un haut responsable taliban, Suhail Shehen, a récemment déclaré à l'AFP s'attendre à ce que les filles "soient en classe au printemps prochain", à la rentrée qui suivra la traditionnelle pause hivernale de trois

mois. Le respect par les talibans des droits de la femme, et notamment leur accès à l'éducation, est l'une des conditions posées par les pays occidentaux à la reprise de l'aide internationale pour l'Afghanistan, menacé par la famine. Dans le village de Langar, également dans le district de Qarabagh, les élèves d'une classe de terminale du SCA, âgées de 18 à 26 ans, sont à la fois soulagées et inquiètes.

"Nous ne pensions pas que les talibans nous laisseraient continuer l'école, mais ils l'ont fait", constate Mahida, 18 ans. Elle et ses camarades souhaitent poursuivre leurs études pour être professeures, docteures... Ou encore ingénieures électriciennes, peut-être parce qu'il n'y a pas d'électricité dans leur village. Des rêves qui restent encore très lointains. Sohaila, son enseignante, espère que la communauté internationale reconnaîtra le régime taliban, car "cela nous ouvrira des portes" souvent fermées aux filles, avant même le retour des talibans.

A Ghazni comme dans beaucoup d'autres campagnes afghanes, nombre de filles quittent l'école après le primaire, car elles habitent loin, sont mariées très jeunes, ou issues de familles trop pauvres ou conservatrices. En 2016, moins d'une Afghane sur cinq (18%) savait lire et écrire, contre 62% des hommes, selon l'ancien ministère de l'Éducation. "Pour l'instant la situation est bonne", glisse Sohaila, la professeure. Mais face au flou des talibans, elle "reste aux aguets".

COVID-19

L'OMS appelle à mieux protéger les enfants

Face au rebond de la pandémie de Covid-19 en Europe, l'OMS a appelé mardi à mieux protéger les enfants, actuellement la classe d'âge la plus touchée, tout en gardant la vaccination obligatoire de la population comme une option de "dernier ressort". Pour éviter de nouvelles fermetures de classe et le retour de l'enseignement à distance, la branche européenne de l'organisation conseille de renforcer les tests dans les écoles et d'envisager la vaccination des enfants scolarisés. "L'utilisation de masques et de la ventilation, ainsi que des tests réguliers, devrait être la norme dans toutes les écoles primaires et la vaccination des enfants devrait être discutée et envisagée au niveau national, afin de protéger les écoles", a affirmé son directeur Hans Kluge lors d'une conférence de presse en ligne. Selon l'OMS, les cas augmentent actuellement dans toutes les catégories d'âge, "avec les taux les plus élevés observés actuellement parmi les 5-14 ans". "Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des incidences deux à trois fois plus élevées chez les jeunes enfants que dans la population totale", a souligné M. Kluge, cité par des médias. Quant à la vaccination obligatoire, décidée ou envisagée par certains pays, elle doit rester un recours de "dernier ressort absolu, seulement quand toutes les options possibles pour augmenter le taux de vaccination ont été épuisées", selon l'OMS Europe. L'organisation sanitaire onusienne, a de nouveau affiché sa préoccupation sur le nouveau variant Omicron, appelant à combattre l'actuel variant dominant, le Delta pour "une victoire demain contre Omicron". "L'Omicron est en vue et en hausse et nous avons raison d'être préoccupés et prudents. Mais le problème maintenant c'est Delta et la façon dont nous réussirons contre Delta aujourd'hui sera une victoire contre Omicron demain", avant que les cas n'augmentent massivement.

INDONÉSIE

34 morts dans l'éruption du volcan Semeru

Le bilan de l'éruption destructrice du volcan indonésien Semeru a grimpé mardi à 34 morts, a annoncé l'agence de gestion des catastrophes alors que le président de cet archipel d'Asie du Sud-Est s'est rendu sur place pour constater les dégâts. Le plus haut sommet de l'île de Java s'est réveillé samedi projetant des nuages de cendres qui se sont transformés avec la pluie en flots de boue brûlante, dévastant une dizaine de villages environnants et faisant fuir la population. "Le dernier bilan reçu est à ce stade que 34 personnes sont mortes, 17 sont portées disparues", a indiqué à l'AFP Abdul Muhari, le porte-parole de l'agence, révisant un bilan de 22 morts établi la veille. L'éruption a aussi fait des dizaines de blessés, victimes pour beaucoup de brûlures. Des rues entières ont été comblées par des amas de cendres grises et de boue, recouvrant des

camions ou des maisons jusqu'au toit. Le village de Curah Kobokan, le plus proche du cratère, a été dévasté par les cendres brûlantes qui ont été fatales à nombre d'habitants. "Je suis traumatisé, j'ai demandé à mes proches s'ils avaient le courage de retourner à Curah Kobokan et ils m'ont dit non, qu'ils préféraient dormir sous un arbre", a dit Marzuki Suganda, un trentenaire qui travaillait à une mine de sable dans la zone. "Quand l'éruption s'est produite, j'ai vraiment pensé que nous allions mourir là-bas".

Les sauveteurs travaillent dans des conditions difficiles pour rechercher des survivants et des corps, parmi les débris, la boue et la cendre. Ils ont fait appel à des chiens pour les aider. Mais la menace du volcan, l'instabilité du sol et la pluie qui peut charrier des débris, ralentissent leurs efforts. Le volcan montre une activité intermittente, avec plusieurs éruptions

chaque jour de moindre ampleur depuis le week-end, et plus de 3.500 habitants ont dû être évacués de la zone. Des milliers de maisons et bâtiments ont été endommagés dont 24 écoles, selon les données provi-

soires du centre AHA de gestion des catastrophes de l'Asean. Les autorités ont demandé aux habitants de ne pas s'approcher à moins de cinq kilomètres du cratère, l'air saturé de poussières de cendre dans la zone étant

dangereux pour les personnes vulnérables. Le président indonésien Joko Widodo a promis que le gouvernement aiderait à reloger ceux qui ne peuvent plus rentrer chez eux à cause du risque d'éruption.

FRANCE

Le déficit commercial se dégrade encore à 7,5 milliards d'euros en octobre

Le déficit commercial de la France s'est, de nouveau, dégradé à 7,5 milliards d'euros en octobre, lesté par les prix des matières premières, ont annoncé les Douanes mardi. Le solde des importations par rapport aux exportations s'est davantage creusé que lors du mois précédent, septembre, qui avait affiché un déficit de 7,1 milliards d'euros (chiffre révisé). Il est aussi moins bon que les chiffres d'août et de juillet qui s'étaient portés à 7 et 6,7 milliards d'euros. Ce solde est toutefois "plus bas que les précédents records de la période Covid en 2020", moment où le commerce international avait été très fortement perturbé par la pandémie, précisent les Douanes dans un communiqué. Toujours est-il que les importations progressent plus rapidement que les exportations depuis le début de l'année, de l'ordre de 700 millions d'euros par mois contre 300 millions d'euros, et "s'élèvent à un niveau record de 49,9 milliards d'euros", calculent les Douanes. Mais tandis que les importations et les exportations progressent assez peu en volume (+0,9% et +1,1% respectivement), les premières augmentent particulièrement en valeur sous l'effet des prix des matières premières, énergie en tête, et des produits industriels. Le prix du baril de pétrole Brent coté à Londres évolue autour de 70 dollars. Avec ou sans prix du baril de pétrole élevé, le commerce extérieur français fait l'objet d'un déficit chronique depuis plusieurs années.

COURT MÉTRAGE, "TCHEBTCHAQ MARIKANE"

L'avant première présentée à Alger

Le court métrage "Tchebtchaq marikane" de Amel Blidi a été présenté en avant première, lundi à Alger, dans le cadre de la Semaine du court métrage, en cours, jusqu'au 7 décembre dans les salles du réseau de la Cinémathèque algérienne.

D'une durée de 26 mn, "Tchebtchaq marikane", produit par "Arak production", en collaboration avec le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc), raconte une histoire se déroulant en 1995 à Alger où Samia et Nouara, âgées de 12 ans, vont voir leur univers qui baignait dans la joie et l'innocence, basculer dans la peur et l'incertitude, après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le journaliste, père de Samia. Faisant taire les rires et les jeux, un climat de psychose et de violence, s'installe alors dans leurs quotidien, remodelant leurs vies et modifiant leurs comportements. Servi par Dalia Ritage Ghazi, Rihab Mila Boussouf, Sirine Fardi, Maïssa Belaroussi, Samia Meziane, Anya Louanchi, Ammar Hania, Samir El Hakim et Mounia Chadia, le film marque



D'une durée de 26 mn, "Tchebtchaq marikane", raconte une histoire se déroulant en 1995 à Alger où Samia et Nouara, âgées de 12 ans, vont voir leur univers qui baignait dans la joie et l'innocence, basculer dans la peur et l'incertitude, après l'assassinat du père de Nouara, pris pour le journaliste, père de Samia

le passage brutal de l'individu des années 1990, de l'ambition et l'envie d'être et de devenir, vers l'angoisse de survivre à l'horreur et à l'intolérance. Basé sur la mise en valeur de l'expression des visages pris en gros plan, "Tchebtchaq marikane" a été également relevé par une bande son judicieusement conçue par Farid Beloui qui s'est brillamment chargé de traduire toutes les émotions du film par des "nappes d'accords" qui commentaient l'écoulement du temps, alternées par des arpegges de guitare narratif de l'impuissance de l'innocence devant la forfaiture. Née en 1982, Amel Blidi est réalisa-

trice et journaliste. L'association "Cinéma et Mémoire" lui a ouvert les portes du cinéma documentaire où elle a suivi une formation. Elle y réalise, en 2013, le film "Demain est un autre jour" avec Nabil Boubkeur, multipliant ensuite les ateliers de création documentaire ainsi que les résidences d'écriture de scénarios. En 2016, elle réalise "A l'ombre des mots", un court-métrage documentaire tourné lors des Laboratoires documentaires d'Alger. Coordonnée par le Cadc, en collaboration avec le Centre algérien de la cinématographie (Cac), la Semaine du court métrage a présenté au public de ciné-

philes les films, "Boumla" de Mohamed Yazid Yettou, "Winna" de Arezki Larbi, "Le kid d'Alger" de Hakim Traïdia, "El waldin" de Maouchi Khellaf, et "Il reviendra" de Youcef Mehsas. Les courts métrages ont été projetés dans les cinémathèques, d'Oran, Constantine, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Bechar, Souk Ahras, Annaba et Alger qui a accueilli en avant première, les films "Boumla", "Winna" et "Tchebtchaq marikane" en présence de leurs réalisateurs.

LAGHOUAT

Les sixièmes Journées du monodrame africain du 22 au 29 décembre

Les sixièmes Journées du monodrame africain, se tiendront du 22 au 29 décembre dans la ville de Laghouat, avec cinq spectacles en compétition en provenance de la République arabe sahraouie démocratique, d'Égypte, de Tunisie, du Bénin et de Libye, en plus de trois monodrames algériens, indique le responsable de l'organisation de ces journées, Ali Kerboune. Cette édition s'ouvrira par la générale du spectacle "Ittahamouni bi at'tahawor" (Le blâmé est innocent) de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), mis en scène par Mouna Mohamed Salem sur un texte de sa plume et interprété par le comédien Abdelbasset Mohamed Ali. Accueillies à la maison de la Culture, "Takhi-Abdellah-Benkriou", les sixièmes Journées du monodrame africain verront la participation en compétition pour "l'Outarde d'or" de "Sourat Maria" (l'image de Maria) d'Égypte, "Sans visa" de Lybie, "Malade" de Tunisie et "Les larmes de César" du Bénin. "Lalouna" de Sidi Bel Abbès, "Kiyess ou labess" (bel et bien masseur) de Boumerdès et "Convocation" de Tiaret sont les trois spectacles représentant le théâtre algérien lors de cette compétition. D'autres spectacles, "Tayoucha" de Nesrine Belhadj, "Zaim lemhabel" d'Ibrahim Bouazza, "Le factotum" de Djallel Abdou, et "Meryouma" de Lamri Kaouane notamment, sont programmés, hors compétition, explique Ali Kerboune, également président de l'association "Ed'Derb El Açil" (la voie authentique) pour les Arts dramatiques, organisatrice de ces journées. D'un autre côté, plusieurs hommages seront rendus à de grandes figures artistiques intervenant dans le 4e Art, à l'instar de la comédienne Wahiba Baâli, le cinéaste et homme de

théâtre, Mohamed Tahar Zaoui, le musicien compositeur, Lamine Soufari et, à titre posthume, à l'enfant de la région et un des membres fondateurs de l'association "Ed'Derb El Açil" pour les Arts dramatiques, le regretté, Semahi Marfoua (1960-2019). Des ateliers d'écriture dramaturgique et de préparation du comédien, encadrés par Fethi Kafi et Farkheddine Lounis, respectivement, sont au programme de l'événement, ainsi que plusieurs conférences en lien avec le 4e art, et une série d'expositions de photographies retraçant l'histoire de l'action théâtrale locale et nationale et de toiles de tous

les artistes-plasticiens de la région. Par ailleurs, des spectacles de rue (Goual, halqa et folklore) de Mascara, Oran, Tamanrasset, Tiaret, El Bayedh, et Laghouat animeront les places publiques de la ville et des visites guidées en vue de faire découvrir le patrimoine touristique de Laghouat sont au programme de ces journées. Organisées sous l'égide du ministère de la culture et des Arts, les sixièmes Journées du monodrame africain se dérouleront dans le strict respect des mesures de prévention sanitaires contre la propagation du Coronavirus, précisent les organisateurs.

THÉÂTRE

La pièce «Quand la conscience est absente» présentée au TNA

Une nouvelle pièce de théâtre intitulée "Quand la conscience est absente", comédie sur la position de certains pays arabes vis-à-vis de la cause palestinienne, a été présentée lundi soir à Alger en présence d'un public réduit. Accueilli au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), "Ki yghib edhamir ya rai", le titre du spectacle en arabe, mis en scène par Abderrahmane Houche sur un texte de Boualem Azizi, fait le procès des dirigeants

de certains pays arabes qui ont lâché les Palestiniens dans leur combat contre l'occupation. Tout commence par un débat entre le Prince et son vizir, sur les difficultés financières auxquelles fait face le royaume, avant que le vizir interrompe pour annoncer l'arrivée d'une émissaire. Accueillie au palais royal, l'émissaire dit être porteuse d'un message d'un juif se présentant comme un cousin au roi. Sa demande consiste à aider le royaume en difficulté, en contre partie de la

concession d'un terrain sur le territoire pour y fonder un Etat. Charmés par la beauté de l'émissaire, le roi et son Vizir approuvent la demande de l'émissaire malgré l'opposition d'El Berrah, incarné par le comédien Karim Majer. Servi par des comédiens amateurs, à l'image de Soumia Belmouri, le spectacle n'a pas réussi à accrocher le public, peu nombreux d'ailleurs, en raison de lourdeurs dans les dialogues qui traînent en longueur, causant ainsi une "chute du rythme". Le public

aura certainement décroché dans le tableau relatif au procès de personnes, coupables de vols. Pour le metteur en scène, le tableau du voleur du pain a effectivement chahuté le fil conducteur de cette pièce, qui est l'hypocrisie et la connivence avec l'ennemi. Le texte a été agrémenté de poèmes classiques arabes, déclamés sur scène par les comédiens. La pièce "Ki yghib edhamir ya rai" est produite par l'association "Comité des fêtes Hamza" de Bouira.

GRAMMY AWARDS

Drake demande le retrait de ses deux nominations

La superstar canadienne du rap Drake a prié les organisateurs de retirer ses deux nominations pour les Grammy Awards et l'Académie du disque a accédé à sa demande, a appris lundi l'AFP de sources proches des protagonistes. Drake a beau avoir été sélectionné dans les candidats en lice pour deux prix de la catégorie "rap", son album à succès "Certified Lover Boy" a été royalement ignoré dans les catégories généralistes, de loin les plus en vue, lors des nominations le mois dernier. L'artiste s'est à de multiples reprises pris le bec par le passé avec l'Académie du disque, qu'il accuse de le snober. Le chanteur est par ailleurs visé par des plaintes pour un mouvement de foule qui a fait dix morts lors d'un festival au Texas. Aucune explication n'a été donnée par l'entourage de Drake au sujet de sa demande de retrait des nominations. Une source proche de l'artiste a indiqué que cette décision avait été prise d'un commun accord par Drake et son équipe et que les organisateurs des Grammy Awards avaient accepté. Une source de l'Académie du disque a confirmé ces détails à l'AFP et les nominations de Drake avaient disparu de la liste figurant sur le site officiel des Grammy Awards. Drake, considéré comme l'un des musiciens les plus influents actuellement, n'a que quatre Grammy Awards à son actif. Dans une interview en 2017, il avait accusé les Grammys de le cantonner dans la catégorie des rappeurs parce qu'il est noir. Lors de la cérémonie 2019, Drake avait une nouvelle fois reproché aux Grammys de ne pas traiter les artistes de hip-hop noirs à leur juste valeur. "C'est un secteur qui dépend parfois d'un petit groupe de personnes ne comprenant pas ce qu'un gamin méritait venu du Canada peut avoir à dire", avait-il lancé en recevant son seul prix de la soirée. D'autres artistes noirs, comme The Weeknd, Frank Ocean et Jay-Z, ont également fustigé les choix des Grammys ces dernières années, les accusant de laisser les musiciens noirs de côté. La 64e cérémonie des Grammy Awards doit se tenir à Los Angeles le 31 janvier.

Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA -
MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2021 - PRIX : DIMECHK - PS.AR.NEE
- DISTANCE : 1500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
- TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ**

Cheïkh El Zaïm peut battre Khalil Rohi

L'hippodrome Bazer Sakhra - El Eulma nous propose une épreuve à caractère qui, à première vue, ne semble pas assez difficile à déchiffrer. Avec la présence des éléments tel que : Cheïkh El Zaïm, Khalil Rohi, Samane, Bar El Amane et Youmna Dilmi, qui vont certainement se partager les meilleures parts du gâteau de ce prix Dimechk. En cas d'incidents de parcours, la cinquième place sera disputée par Chora Mhareche ou Rih Echark..

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. RIH ECHARK. Il ne va pas trouver la tâche facile sur cette distance. D'autant qu'il change de monte et porte un gros poids. Pour une cinquième place.

2. YOUNNA DILMI. Lauréate d'un quinté le 30 novembre dernier sur les 1200 mètres, elle a donc le droit de prétendre à un accessit car le lot n'est pas solide à l'arrière.

3. DHULFIQAR. Celui-là aussi vient de gagner le 24 novembre sur les 1200 m et il bénéficie d'une meilleure monte. On ne peut lui faire un interdit pour les places. Méfiance.

4. KHALIL ROHI. C'est le mieux placé pour remporter la victoire. Il a tous les atouts en mains pour le faire.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
ABH. GUESSOUM	1	RIH ECHARK	F. CHAABI	57	7	MED. HAMIDI
AZ. LEHAS	2	YOUNNA DILMI	CH. ATTALLAH	56	8	A. DJEBBAR
A. LEHAS	3	DHULFIQAR	AH. CHAABI	56	12	A. DJEBBAR
M. BOUKHALAT	4	KHALIL ROHI	T. LAZREG	56	13	O. GUITOUN
S. ROUICHI	5	SAMAN	A. KOUAOUCI	56	4	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	6	MONTASAR	AP : NC. MEKIDECHE	56	3	PROPRIÉTAIRE
M. SEBTI	7	DHARIF	M. BOUCHAMA	55	10	AB. KARA
A. BERRAH	8	ZINE DE CHAILAC	AB. ATTALLAH	55	6	B. BERRAH
S. BENALI	9	CHORA MHARECHE	O. CHEBBAH	55	9	O. CHEBBAH
M. ATMANE	10	BAR EL AMANE	M. DAOUDARI	54	2	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	11	CHEÏKH EL ZAÏM	A. HAMIDI	54	5	PROPRIÉTAIRE
N. GRID	12	SEYBOUSE	NI. TRAD	54	1	PROPRIÉTAIRE
AZ. LEHAS	13	YAMAMA EL BARAKA	SF. BOUHOUC	50	11	A. DJEBBAR

5. SAMAN. Dans un bon jour, il n'aura aucun souci à décrocher un accessit même de choix. À suivre.

6. MONTASAR. Avec la monte, je crains qu'il n'ira pas loin. Outsider lointain.

7. DHARIF. Il n'est pas certain qu'il puisse récidiver sur les 1500 mètres. Tâche délicate.

8. ZINE DE CHAILLAC. Pas avec ce lot. À revoir.

9. CHORA MHARECHE. Le lot n'est assez consistant à l'arrière. Un accessit n'est pas impossible.

10. BAR EL AMANE. Ce parcours va sûrement lui plaire. Il mérite notre confiance. À retenir.

11. CHEÏKH EL ZAÏM. Il vient de montrer qu'il est sur une belle forme, méfiance il peut être

redoutable sur ce parcours. À suivre sans se voir.

12. SEYBOUSE. Tâche difficile.

13. YAMAMA EL BARAKA. À revoir

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

**4. KHALIL ROHI - 11. CHEÏKH EL ZAÏM -
10. BAR EL AMANE - 5. SAMAN - 2. YOUNNA
DILMI**

LES CHANCES

3. DHULFIQAR - 9. CHORA MHARECHE

Saisie de près de 75kg de drogue rejetés par la mer à Skikda

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Skikda a saisi près de 75 kg de drogue (kif traité) rejetés par la mer dans deux colis différents au niveau de la plage Larbi Ben M'hidi, au chef-lieu, et celle de Marsa Zitoune dans la commune Kheneg Mayoum, a-t-on appris lundi du chargé de l'information de ce groupement territorial. Dans une déclaration à l'APS, le commandant Kouider Soulah a précisé que la concrétisation de ces deux opérations a eu lieu sur la base de renseignements faisant état de deux colis rejetés par la mer pouvant contenir de la drogue. Deux patrouilles ont été constituées selon le territoire de compétence et une opération de ratissage a été lancée au niveau de ces deux plages ce qui a permis de découvrir les colis en question, a-t-on souligné. Après l'ouverture des colis, les éléments de la Gendarmerie nationale de Skikda et Collo ont découvert une quantité de drogue (kif traité) estimée à 40 kg dans le premier colis trouvé sur la plage Larbi Ben M'hidi et 34,200 kg de drogue dans celui trouvé à Marsa Zitoune, selon la même source. Une enquête a été ouverte pour une "importation de drogue de manière illicite", a-t-on conclu.

Des réfugiés rohingyas portent plainte contre Facebook et réclament 150 mds de dollars

Des réfugiés rohingyas ont porté plainte lundi contre Facebook et réclament 150 milliards de dollars d'indemnités au réseau social qu'ils accusent d'avoir laissé se propager sur sa plateforme des messages de haine visant cette minorité ethnique. La plainte déposée auprès d'un tribunal de Californie, où Facebook a son siège, affirme que les algorithmes utilisés par le géant de la technologie ont favorisé la désinformation et des idéologies extrémistes qui se sont traduites par des actes violents dans le monde réel. "Facebook est comme un robot programmé avec une unique mission: se développer", écrivent les plaignants. "La réalité indéniable est que la croissance de Facebook, nourrie par la haine, la division et la désinformation, a laissé dans son sillage des centaines de milliers de vies rohingyas dévastées", poursuit le document. La plupart des Rohingyas, une minorité ethnique musulmane, ont trouvé refuge au Bangladesh à partir de 2017 après avoir fui une violente campagne de répression en Birmanie, pays à majorité bouddhiste où ils sont considérés comme des clandestins même s'ils y sont souvent présents depuis des générations.

Echange de distinctions honorifiques entre Tebboune et Abbas

Le président palestinien Mahmoud Abbas, qui venait de rentrer après une visite d'Etat de trois jours, a échangé avec son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, des distinctions honorifiques qui témoignent des relations privilégiées et fraternelles entre les deux pays. Ainsi, afin de consolider les liens de fraternité algéro-palestiniens, le président Tebboune a décerné, lundi, la médaille des Amis de la révolution algérienne à Mahmoud Abbas, au cours d'un dîner offert, au Palais du peuple, en l'honneur du président palestinien et de la délégation l'accompagnant, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du corps diploma-

tique. Pour lui rendre la pareille, Abbas a, à son tour, remis à Tebboune l'Ordre de l'Etat de Palestine, la plus haute distinction en Palestine, "au regard de sa notoriété et de sa direction éclairée à l'échelle nationale, arabe et internationale et en reconnaissance de son rôle dans la consécration de l'engagement et du soutien des dirigeants et du peuple algériens à la cause palestinienne". L'accueil chaleureux réservé au président palestinien à son arrivée à Alger pour une visite d'Etat de trois jours, reflète la qualité des liens profonds existant entre les deux pays frères ainsi que le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne. 21 coups de canon ont été tirés en son honneur.



Sûreté de wilaya d'Alger : récupération de 800 millions de centimes de bijoux et de pièces archéologiques volés

La 6e sûreté urbaine de Rais Hamidou et la brigade de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued ont procédé à l'arrestation de quatre (4) individus dans l'affaire de constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de commettre un délit, outre la récupération de l'équivalent de 800 millions de centimes de bijoux et de pièces archéologiques (ustensiles) volés, a indiqué, hier, un communiqué de la sûreté de wilaya d'Alger. Selon le même communiqué, la 6eme sûreté urbaine de Rais Hamidou et la brigade de PJ de Bab El Oued ont arrêté (04) individus dans l'affaire de constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre le délit de vol par effraction, recel d'objets volés, port d'armes blanches prohibées sans autorisation légale, ainsi



que détention de stupéfiants et de produits psychotropes pour la consommation personnelle. Il s'agit d'une affaire de cambriolage d'une villa où les auteurs se sont accaparés de bijoux et de pièces archéologiques, dont la valeur dépasse 800 millions de centimes.

Les mêmes services ont mené des investigations ayant permis l'identification et l'arrestation d'un suspect qui, une fois confronté aux faits qui lui étaient reprochés, a fini par avouer et révéler l'identité de ses acolytes, arrêtés par la suite, a précisé le communiqué. Suite au mandat de

perquisition émis par le parquet territorialement compétent, l'opération s'est soldée par la saisie d'une parure en or constituée de deux colliers et d'une boucle d'oreille, une chaîne en or, 03 bagues en or, une valise contenant 83 cuillères, une arme blanche prohibée, une bombe lacrymogène, deux comprimés psychotropes, un morceau de cannabis et un montant d'argent estimé à 69,7 millions de centime. Une fois les formalités légales parachevées, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, lit-on dans le communiqué.

Une voiture calcinée dans un garage de mécanique à Bab El Oued (Alger)

Un incendie s'est déclaré hier, à l'intérieur d'un atelier de mécanique au niveau du Boulevard Colonel Abderrahmane Mira dans la commune de Bab El Oued à Alger, sans causer de dégâts humains, a indiqué le chargé de l'Information près la direction de wilaya de la Protection civile. Le lieutenant Khald Benkhalfallah a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger "ont enregistré aux environs de midi un départ de feu au niveau d'un atelier de mécanique situé au Bd. Colonel Abderrahmane Mira dans la commune de Bab El Oued à Alger, sans causer de pertes humaines", indiquant que "les éléments de la protection civile étaient intervenus immédiatement dès qu'ils ont été informés de l'incident". L'incendie a provoqué des dégâts matériels, à savoir la calcination d'une voiture à l'intérieur du garage", précise la même source.

AUX POINGS

« Le pays de Simon Bolivar et d'Hugo Chavez était toujours aux côtés des causes justes dans le monde, notamment la question palestinienne que nous soutenons réellement. Je souhaite tout le succès à la visite du Président palestinien (en Algérie) pour que le peuple palestinien recouvre ses droits en terme d'indépendance »

José De Jesus Sojo Reyes, Ambassadeur du Venezuela en Algérie



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -

Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 8 décembre 2021

18°C / 12°C

Dans la journée : Averses
Vent : 34 km/h
Humidité : 67 %

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 33 km/h
Humidité : 65 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 3 djoumad el oula 1443

Dohr : 12h40
Assar : 15h14
Maghreb : 17h35
Ïcha : 18h59

Jeudi 4 djoumad el oula 1443
Sobh : 06h17
Chourouk : 07h49

HOMOLOGUÉ DÈS LA SEMAINE PROCHAINE

Premier concentrateur d'oxygène « made in Algeria »

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed a insisté hier sur la nécessité de fixer des objectifs d'exportation des concentrateurs made in Algeria.

En effet, lors de son passage sur les ondes de la Radio algérienne Chaîne 3, le ministre a annoncé : « dès la semaine prochaine, nous allons homologuer le premier concentrateur made in Algeria. » Fruit d'une collaboration entre l'USTHB et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, « nous avons créé un système d'homologation pour les prototypes afin que la recherche et le développement se concrétisent en production industrielle ». le ministre a affirmé notamment que la tutelle fixe également aux producteurs des objectifs en termes de taux d'intégration. « Nous avons un dispositif réglementaire qui obligera, au fur et à mesure, les producteurs à aller vers un taux d'intégration plus élevé et d'aller pourquoi pas, à travers des coopérations que nous faisons avec d'autres ministères comme le ministère des micro-entreprises, vers la création d'un tissu de sous-traitance, pour faire tout ce qui est embal-



Ph : DR

lage », explique Lotfi Benbahmed.

Citant à titre d'exemple, le partenariat envisagé avec l'entreprise publique ENASEL, pour utiliser sa production de sel comme intrant pour fabriquer du sérum salé, dont l'importation coûte « plus de 3 millions d'euros », dévoile le ministre. Les producteurs nationaux devront également se fixer des objectifs d'exportation, insiste Lotfi Benbahmed, avant d'annon-

cer une nouveauté : En seulement deux ans d'existence, le nouveau département ministériel dédié à l'Industrie pharmaceutique a mis en place les conditions nécessaires pour réduire la facture d'importation du médicament et augmenter la production nationale. « Une économie de 800 millions de dollars réalisée cette année 2021 », annonça-t-il. « En deux ans, la facture d'importation des produits soumis à

un programme d'importation est passée de 2 milliard de dollars à environ 1,2 milliards de dollars. Nous constatons bien qu'il y a eu une baisse de 800 millions de dollars d'importation », affirme le ministre, qui insiste : « 800 millions de dollars en deux ans, c'est concret en termes de valeur ajoutée ». Autre objectif atteint par ce nouveau département ministériel, dans le même laps de temps : celui d'augmenter la production nationale de médicament.

« C'est une augmentation très importante », commente Lotfi Benbahmed avant de détailler : « en deux ans, la production nationale a augmenté de près de 50% en valeur. C'est à dire que la régulation des importations ne s'est pas faite au détriment des disponibilités ». Pour l'hôte de la chaîne3, il faut préserver les devises et les consacrer uniquement aux produits inexistant sur le marché algérien. « Nos ressources en termes de devises étrangères, nous les consacrons aux produits que nous n'avons pas dans notre pays, en application des instructions du président de la République. L'importation est le complément de la production nationale. L'objectif c'est de développer une production nationale à forte valeur ajoutée, créatrice de ressources et d'emploi », souligne Lotfi Benbahmed.

Sarah O.

PUB

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MONSIEUR ABDELMADJID TEBBOUNE

La Confédération Générale des Entreprises Algérienne (CGEA)



FIF

FORUM INTERNATIONAL
de la FEMME

Première Édition

11 et 12 décembre 2021
Centre International de Conférences d'Alger

La contribution de la femme algérienne
dans le développement de l'économie

